Journal dérailleur
l'heurOvélO
mai 09
n°60

Fête du vélo les 6 et 7 juin

programme complet pour Lille en page 15

PARKING
Vélos sur balcons ? P 2

RÉCOMPENSES
Guidon d'or P 3

VIE DE L'ASSO
AG 2009 P 4 - 5

DÉPLACEMENTS
Domicile-travail P 6

AMÉNAGEMENTS
Valenciennes P 7
Plan vélo Lambersart P 8
Un petit pont P 8

INTERVIEW
Julien Leblay P 8

BRÈVES P 9

TEST
Cycliste urbain P10 - 11

FAITS DIVERS P12

NOUVELLE
La planète des vélos P 14

ÉVÉNEMENT
Fête du vélo P 15

L'ADAV Y ÉTAIT P16 - 20

BALADES P21 - 24
Agenda P 24

Mettez vous à la page avec les nouvelles rubriques de l'HeurOvélo :

Test, faits divers, info santé...

Immeubles « cyclistes admis » ou avec vélos sur balcon ?

L'ADAV est de plus en plus invitée à remettre des avis sur des aménagements cyclables à créer sur de nouvelles voiries dans le cadre des projets de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ceux-ci consistent souvent à reconfigurer totalement des quartiers (nouveaux immeubles à la place de tours, et nouvelles voiries). Si les concepteurs pensent à intégrer le vélo sur la voirie, ils oublient en général les stationnements pour les vélos dans les immeubles. À quoi bon faire des aménagements cyclables si les cyclistes actuels ou futurs n'ont pas de parking vélo sécurisé ?

La Loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) prend en compte les aménagements cyclables lors des rénovations de voirie, mais oublie le stationnement vélo dans les nouveaux immeubles. En tout, il y a environ 30 projets ANRU dans le Nord – Pas de-Calais dont 9 sur Lille Métropole.

Avec l'aide de l'ADAV, la mairie de Lille a réalisé une enquête sur le stationnement vélo auprès de nos adhérents lillois pour savoir si certains avaient des soucis pour stationner leur vélo la nuit et étaient intéressés par un parc à vélo sécurisé près de chez eux. L'enquête démontre que plus de la moitié des adhérents habitent dans une maison individuelle ou un appartement dans une maison de ville. Ici, les vélos sont stationnés en général dans les couloirs. Malgré cela, 68% des cyclistes souhaitent un parc à vélo sécurisé de quartier comme cela existe aux Pays-Bas. Le vol des vélos lié au manque de parkings vélos sécurisés est considéré comme le deuxième frein à la pratique du vélo après le manque d'aménagements et la perception du danger de rouler à vélo qui en découle.

L'article 12 des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) reprend les normes en matière de stationnement vélo pour les immeubles neufs. Aujourd'hui, cet article est dépassé de par les normes appliquées (insuffisantes), mais aussi de par l'absence de normes sur la qualité des parkings à vélos réalisés. En général, beaucoup de PLU ne reprennent comme norme que 3 m² par immeuble ou pour 2-3 logements alors qu'il faudrait au minimum un emplacement vélo par appartement. C'est pourquoi, il est fréquent de voir des vélos parqués sur les balcons des nouveaux immeubles sociaux ou privés. La preuve donc que le stationnement des vélos n'a pas été pensé avant la construction. Or l'on sait qu'il est extrêmement difficile de modifier les immeubles après construction.

Nouveau logement avec 4 vélos au balcon chez Pas de Calais Habitat à St-Laurent-Blangy

Le CORAC Suisse (Conférence suisse des responsables en aménagements cyclables) est plus généreux. Il prévoit un emplacement par chambre. C'est à dire 2 m² par vélo (1 m² pour se garer + 1 m² pour les manœuvres). L'ADAV demande comme Vélocité à Bordeaux une évolution des normes des PLU afin que les nouvelles règles permettent d'obtenir des locaux à vélos sûrs et de qualité (local fermé, facile d'accès avec des supports permettant d'accrocher le cadre du vélo). Il y a urgence.

Dans le logement ancien du cœur de ville, Bordeaux aide déjà à la réalisation de locaux vélos. Tout propriétaire qui dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble à appartements réalise un local à vélos touche une prime forfaitaire de 1 000 euros de la mairie et de 1000 euros de la communauté urbaine. Une cinquantaine de ces locaux ont d'ores et déjà été réalisés (chiffres de 2006). Une idée pour les adjoints ou vice-présidents en charge de l'écologie ? On donne bien des primes pour des panneaux solaires ou l'isolation des immeubles, alors pourquoi pas pour des locaux à vélos ? En terme de réduction des rejets de CO2, c'est un investissement très rentable (Kyoto).

Les sociétés de logement social devraient montrer l'exemple et rénover les logements en tenant compte des cyclistes. Mais cela n'est pas le cas. Monsieur vélo du CETE (Centre d'Études des Techniques de l'Équipement) a questionné les sociétés de logement social sur le stationnement vélo dans les HLM. Les bons exemples sont rares et certaines sociétés ne répondent même pas à l'enquête. Bien que beaucoup de sociétés réalisent des baromètres de satisfaction, elles ne posent pas la question du stationnement vélo. Dans le meilleur des cas, et ils sont rares, on ne trouve que des locaux trop petits avec des plie-roues.

Faute de locaux vélos/poussettes sécurisés et spacieux, les vélos sont entreposés sur les balcons des immeubles. Monter son vélo au 3e étage par l'escalier ou l'ascenseur (en le mettant verticalement) n'incite pas les locataires à utiliser le vélo comme moyen de déplacement. L'accès au vélo est alors inégalitaire. Faute de stationnement vélo sécurisé, le public défavorisé n'a pas accès au vélo comme mode de déplacement quotidien.

Transport d'un vélo dans un ascenseur de 4 places

Vienne, comme d'autres villes en Europe, a vu ces dernières années une croissance importante du nombre de ses cyclistes. Aussi, la municipalité a-t-elle décidé de construire un immeuble spécialement adapté à leurs besoins : c'est « Bike City ». Commencé en 2006, l'immeuble a été inauguré il y a quelques mois. Composé de 99 appartements, il possède la particularité d'avoir 300 places de stationnement vélo contre… 56 emplacements automobiles! Et pour ceux qui préfèrent emporter leur vélo dans leur appartement, des ascenseurs extra-larges ont été prévus pour qu'ils puissent y transporter facilement leurs deux-roues. Et ce n'est pas tout : les cyclistes ont également accès, au rez-de-chaussée, à une série de services tels que location, réparation, espace de détente et un magasin. Inutile de dire que les appartements ont été pris d'assaut…

Le succès des éco-quartiers tels que celui de Vauban à Freiburg im Breisgau témoigne largement du fait qu'il est possible de construire des quartiers sans voiture. Si de tels projets d'éco-quartier sont en gestation un peu partout dans le Nord – Pas-de-Calais, la composante « quartier sans voiture » est souvent oubliée des projets. Pourtant, créer un habitat dense avec parking auto au rez-de-chaussée est bel et bien un non-sens écologique.

Enfin, la solution du vélopartage n'est qu'une solution imparfaite et insuffisante à ce problème du manque de stationnement vélo à domicile. En effet, sans une généralisation de bons stationnements pour les vélos, nous n'arriverons pas à développer la culture du vélo. Tout le monde n'a pas la possibilité de s'acheter un vélo pliable de grande marque du type Brompton pour rentrer son vélo chez soi...

Luc Coveliers

Références :

- Projets ANRU dans le Nord Pas de Calais : *www.anru.fr/-Nord-Pas-de-Calais-.html*
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine de Bordeaux : *http://velo-cite.org/spip.php?article224*
- Un local vélos/poussettes dans ma copropriété : *www.provelo.org/spip.php?article983*
- Bike City à Vienne : *www.wienholding.at/event/mediaroom-news/id/1499*

ÉDITORIAL

Le vélo au service de la ville

Lille, 24 avril. Deux cent cinquante personnes, élus, techniciens, militants associatifs, sont réunis au *Nouveau Siècle* pour la journée d'étude du congrès de la *FUBicy* (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). L'ADAV y intervient pour présenter ses différents partenariats avec les collectivités locales ; nous avons l'occasion de montrer par de nombreux exemples l'intérêt de cette démarche amorcée en 2003 et qui reste unique dans la fédération, et également de rassurer ceux qui sont séduits tout en doutant du maintien de l'indépendance de l'association. Plusieurs élus soulignent le bénéfice pour leur collectivité de cette concertation, et l'apport pour eux du regard transversal et critique de l'ADAV. D'autres ateliers sont consacrés à l'accompagnement au report modal (avec l'exemple de notre *Espace Info-Énergie Déplacements*) et aux voies vertes, dont nous souhaitons qu'elles puissent devenir un maillon essentiel du réseau cyclable urbain.

De nombreux échanges ont nourri durant le week-end l'assemblée générale et le forum d'une fédération qui compte maintenant 156 associations regroupant plus de 17 000 membres. Plusieurs balades urbaines ont été proposées aux congressistes, soulignant la qualité de certains aménagements récents, et l'importance de ce qui est encore à réaliser pour que nous puissions circuler dans une ville réellement cyclable.

Au nom de l'ADAV, je remercie nos salariés qui se sont dépensés généreusement pendant plusieurs mois, en collaboration avec la Ville de Lille et nos différents partenaires, pour faire de ce congrès une réussite, et les très nombreux adhérents qui ont participé d'une manière ou d'une autre à son organisation (logistique, accueil, encadrement des balades, reportages photo…), donnant à tous les participants l'image d'une association vivante et dynamique, et d'une région accueillante… et ensoleillée.

Notre dynamisme a d'ailleurs été relevé en mars dernier, lors de la semaine *Respectez les cyclistes !*, par la presse locale qui a largement rendu compte des actions originales des antennes locales d'Arras, Béthune et Valenciennes, qui s'étaient montrées pour la circonstance particulièrement entreprenantes.

Nous serons encore bientôt tous sollicités à l'occasion de la *Fête du Vélo* le premier week-end de juin, et la traditionnelle *Broc' à Vélos* lilloise sera à l'heure XXL, puisqu'elle se déroulera pendant toute la journée du dimanche à la gare Saint-Sauveur.

Benoît Cousin

Congrès FUBicy 2009

RÉCOMPENSES

Guidon d'Or et Clou Rouillé 2009

La FUBicy (Fédération française des usagers de la bicyclette), réunie en congrès à Lille du 24 au 26 avril, a décerné comme chaque année son Guidon d'or et son Clou rouillé.

Le Guidon d'or 2009 a été attribué la ville de Grenoble pour la mise en place de double-sens cyclables.

La municipalité, sous l'impulsion de Jacques Chiron, adjoint aux déplacements, a aménagé 10 kilomètres de double-sens cyclables en centre-ville à l'automne 2008, qui s'ajoutent aux 8 kilomètres existants. Ce déploiement massif et rapide fait suite à l'évolution du code de la route créée par le décret du 30 juillet 2008.
La quasi-totalité des rues à sens unique du centre, même les plus étroites, sont ainsi accessibles aux cyclistes dans les deux sens, ce qui améliore les déplacements à vélo. Ces double-sens permettent aux cyclistes des itinéraires plus sûrs et plus directs, en évitant des axes à forte circulation automobile, ce qui apaise la circulation par le partage de la voirie. Ces aménagements seront étendus en 2009 à d'autres quartiers de la ville.

Le Clou Rouillé 2009 a été attribué à la ville et à l'agglomération de Toulon pour l'absence de toute politique cyclable.

La municipalité est dirigée depuis 2001 par Monsieur Hubert Falco, président de l'agglomération, et également Secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire. Le maire n'a pas tenu son engagement de relier entre elles les pistes discontinues actuelles. Aujourd'hui il y a moins de 40 km de voies cyclables, aucune continuité des itinéraires, des pistes servant aussi de trottoirs, pas de stationnement pour les vélos. Le refus de concertation avec l'association locale des cyclistes urbains est manifeste.
Hubert Falco a déjà reçu en 2008 un « Ticket rouge » décerné par la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT). Toulon est la plus grande agglomération française sans métro ni tramway.

Campagne d'affichage mise en place par le Ville de Grenoble en faveur des double-sens cyclables

Chaque année les votes sont l'objet de vifs débats dans l'assemblée

Assemblée générale de l'ADAV – 24 janvier 2009

L'assemblée générale 2009 s'est déroulée le samedi 24 janvier à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) à Lille. Elle a réuni une petite centaine d'adhérents autour du thème « Associations de cyclistes : comment mieux se faire connaître auprès du public ? », avec la participation de l'association de cyclistes urbains nantaise* Place au vélo ! *et de l'association belge* Dynamobile *qui organise chaque année un voyage à vélo itinérant et militant. Une adhérente de l'ADAV a présenté sa récente activité militante : faire réaliser des garages à vélos par des étudiants de l'IUT de Béthune. Après l'adoption des rapports moral et financier, et l'élection du conseil d'administration (renouvellement du tiers sortant), les participants ont partagé le verre de l'amitié.

Extraits du rapport moral de l'année 2008

Cette année a été marquée d'une part par la poursuite de l'expansion de l'ADAV à l'ensemble du territoire régional, avec les antennes d'Arras, Béthune et Valenciennes qui disposent de correspondants locaux dynamiques et de militants motivés, et de nouveaux groupes qui se sont formés à Hazebrouck et Bailleul. Et d'autre part par une diversification de nos activités : après les Plans de Déplacements Scolaires et les premières expériences de *Vélobus* qui ont marqué les années précédentes, l'année 2008 a vu l'ouverture du premier *Espace-Info-Déplacements* dont l'animation nous a été confiée, ainsi que le tout récent hébergement par l'ADAV du secrétariat de l'AF3V (Association Française de Développement des Véloroutes et Voies Vertes). Nous affirmons ainsi notre intérêt pour la politique des déplacements et pour l'aménagement du territoire, tout en poursuivant notre mission centrale de défense et de promotion du cyclisme urbain : le vélo est un outil essentiel pour une nouvelle mobilité urbaine, et la voie verte, espace de promenade, doit aussi être un maillon du réseau cyclable urbain ; ce dernier point sera d'ailleurs un des thèmes de journée d'étude du prochain congrès de la FUBicy qui se tiendra en 2009… à Lille.

Au 31 décembre 2008, l'ADAV comptait précisément 1216 adhérents, soit une augmentation de 9% en un an.

Partenariats

Les partenariats avec LMCU (*Lille Métropole Communauté Urbaine*), le conseil général du Nord et la Ville de Lille ont été renouvelés pour une période de trois ans.
La subvention de LMCU a été augmentée de manière significative, pour tenir compte de la croissance parallèle de notre activité.
La convention avec le conseil général du Nord impliquera maintenant l'ADAV sur l'accessibilité à vélo des collèges, en complément des aménagements de voirie ; au sujet de ces derniers, notre collaboration avec les services concernés des différents arrondissements s'est renforcée. Dans l'arrondissement de Douai, nos relations avec le département se font en coordination avec l'association locale *Droit d'Vélo*.
Quant à la subvention de la Ville de Lille, elle comprenait en 2008 une aide pour la mise en place des *Vélobus* et *Pédibus*, et pourrait en 2009 être augmentée au titre du marquage antivol et des ateliers, en attendant pour ceux-ci l'éventuelle mise à disposition d'un local.

Groupes de Travail Vélo et concertation

Les *« Groupes de Travail Vélo »* (GTV) existent maintenant dans de nombreuses communes, et leur bon fonctionnement permet d'obtenir des équipements correspondant à nos attentes : en étant informés suffisamment tôt des projets de voirie, nous pouvons faire des propositions, compte tenu des impératifs liés aux autres usagers.

Chaque année les adhérents viennent un peu plus nombreux

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, un travail de concertation assidu se fait directement avec les services de LMCU et du Département. Le nouveau PDU (*Plan de Déplacements Urbains*) de LMCU prévoit un budget spécifique pour le vélo, ainsi que, à notre demande, un schéma cyclable unique regroupant les voies vertes et les aménagements de voirie.

Des contacts ont été noués avec la SNCF (TER), dans le but d'améliorer l'accessibilité des vélos aux quais, de favoriser la création de parkings à vélos aux abords des gares, et de promouvoir l'intermodalité.

Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires

Les deux lignes de *Vélobus* desservant quotidiennement l'école Pasteur à Lille (quartier du Centre), créées en 2007, ont poursuivi leur activité. Au total, une vingtaine d'enfants et une dizaine de parents accompagnateurs sont concernés. Quatre autres écoles primaires ont été contactées pour une présentation, et l'école Lavoisier à Wazemmes devrait prochainement bénéficier de lignes régulières.
Dans le cadre de l'animation de *l'Espace Info-Déplacements*, l'ADAV a également pu apporter ses conseils à l'élaboration de lignes de *Pédibus* à Lambersart, Quesnoy-sur-Deûle et Denain, où une ligne a pu rapidement voir le jour grâce à l'implication d'un parent d'élève. Des actions de sensibilisation dans des collèges et lycées de Lomme, Carvin et Roubaix ont également pu être menées.

Plans de Déplacements d'Entreprises

L'ADAV conforte sa notoriété en tant que partenaire indispensable à la sensibilisation du public dans le cadre des déplacements professionnels et domicile-travail. En plus des entreprises et des administrations avec lesquelles elle avait l'habitude de travailler (LMCU, CÉTÉ, ENTE, DDE, La Mondiale…), de nouvelles structures ont fait appel à elle : La Poste, l'IRA dans le cadre d'un séminaire, le transporteur Depaeuw, Auchan, la CCI Grand Lille.

Correspondants locaux

Le travail des salariés de l'association, qui sont les interlocuteurs reconnus des institutions, s'appuie sur les observations transmises par les correspondants locaux, de plus en plus nombreux, dont l'aide est précieuse pour la participation aux différents Groupes Travail Vélo existants ou à venir. Deux journées de formation ont été organisées à la MRES en mai et novembre 2008. Elles ont été très appréciées par les participants.

L'association nantaise « Place au vélo» invitée à l'AG pour présenter leur Fête du Vélo

Promotion du vélo et sensibilisation

Après *« Éviter l'accident »* publiée en 2007, l'ADAV a fait paraître en 2008 la fiche-conseils numéro 6 *« Vous tenez à votre vélo ? Pensez à bien l'attacher ! »*. Cette fiche, imprimée à 20 000 exemplaires, est destinée à être accrochée facilement au guidon du vélo des cyclistes imprudents. La fiche numéro 7 « *Autos, vélos… pour une meilleure cohabitation »* (destinée aux automobilistes) est en préparation et paraîtra en 2009.

Notre nouvelle exposition *« Simplifiez-vous la ville ! »*, conçue pour l'essentiel en 2008, et réalisée avec le soutien du PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) du Nord, est inaugurée à l'occasion de cette assemblée générale.

L'ADAV a conçu et réalisé, en collaboration avec le PDASR du Nord, la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers) et nos partenaires institutionnels, un autocollant *« Cyclistes, danger ! Ne doublez pas par la droite ! »* à placer à l'arrière des camions et autocars.

À l'intention de nos adhérents et sympathisants, nous avons fait fabriquer des gilets munis de bandes réfléchissantes et d'une illustration rappelant la distance minimale à respecter lors du dépassement d'un cycliste.

Points SOS Vélo

L'ADAV, en partenariat avec le magasin de cycles *Villavélo*, a mis en place en 2008 les points *SOS Vélo*. Il est proposé aux commerçants et lieux publics qui le souhaitent de mettre à disposition des cyclistes une pompe de bonne qualité. En cas de crevaison, on peut également y trouver du petit matériel pour la réparation. En plus des vélocistes partenaires de l'ADAV, une dizaine de points *SOS Vélo* sont actuellement opérationnels.

Balades

Le groupe *Balades* propose durant toute l'année aux adhérents et aux sympathisants de l'ADAV une balade hebdomadaire (prise en charge par un membre du groupe), le plus souvent au départ de Lille ou d'une gare TER, ainsi que des randonnées de plusieurs jours ; l'allure y est toujours modérée, l'ambiance conviviale et l'esprit est celui de la *Cyclodécouverte*. Le calendrier des balades ainsi que leur description complète sont consultables sur le site et envoyés par courriel aux adhérents.

Ateliers

Les *« Ateliers d'aide à l'entretien et aux petites réparations de son vélo »*, qui se déroulent à la MRES le premier samedi matin de chaque mois, continuent à connaître un grand succès. Le participant n'y vient pas pour faire réparer son vélo, mais pour *apprendre* à s'en occuper. Un projet d'extension de ces ateliers est à l'étude, qui permettrait une ouverture plus régulière : il dépend de la mise à disposition d'un local, pour lequel plusieurs pistes sont actuellement suivies.

Conclusion

Le *Grenelle de l'Environnement* a fait naître quelques espoirs d'une meilleure prise de conscience de la nécessité de repenser nos modes de déplacements, et a fixé plusieurs orientations intéressantes dans ce sens. Il ne faudrait pas que les difficultés économiques et financières actuelles soient une occasion pour s'en détourner ; il faut plus que jamais investir dans la mobilité douce et les transports collectifs (davantage créateurs d'emplois et surtout de liens sociaux), plutôt que ressortir paresseusement des cartons des projets enterrés de tronçons d'autoroutes, ou, sans davantage d'imagination, alléger la fiscalité automobile.

Nous avons besoin de la vigilance des associations pour que soient tenus les engagements déjà pris qui nous semblent aller dans le bon sens, et de leur dynamisme pour proposer des solutions imaginatives : se déplacer de façon économe, responsable, peut-être un peu moins, en repensant l'aménagement du territoire, ce n'est pas, comme on veut parfois le faire croire, un combat passéiste, mais au contraire une démarche citoyenne aux préoccupations écologiques, esthétiques et de santé publique, tournée vers l'avenir.

Benoît Cousin

Le moment d'exercice de démocratie au sein de l'association : le vote pour l'élection du conseil d'admnistration

L'ADAV en 2009

L'équipe salariée de l'ADAV est constituée de :

- **Michel Anceau (direction et concertation),**
- **Sabine Geneste (concertation et promotion du vélo),**
- **Sébastien Torro-Tokodi (Espace Info-Énergie Déplacements, Vélobus, Pédibus),**
- **Luc Coveliers (promotion du vélo, animation, secrétariat), tous quatre à temps plein,**
- **Yves Maerten (missions ponctuelles).**

Composition du conseil d'administration pour l'année 2009 :

- **Président : Benoît Cousin**
- **Trésorier : Étienne Forest**
- **Secrétaire : Philippe Delrue**
- **Vice-présidente chargée des relations avec les salariés : Véronique Fafeur**
- **Vice-président chargé des relations avec les adhérents : Jean Dewavrin**
- **Trésorière adjointe : Élise DÉfossez**
- **Secrétaire adjoint : Jean-Baptiste Boulange**
- **Administrateurs : Raymond Bodart, Matthieu Boidin, Jean-François Charvet, Daniel Dourlens, Olivier Dutel, Denis Lefebvre, Laurent Plancke, Anja Schmid.**

Le vélo dans les trajets domicile-travail : vers une réelle politique volontariste ?

La part du vélo dans les trajets domicile-travail reste faible en France. Alors qu'aux Pays-Bas, plus du quart des trajets quotidiens sont effectués à vélo (27 % exactement), en France, cette proportion n'est que de 4 %. Mais elle tend à s'accentuer. Le succès des systèmes de vélo en libre-service mis en place dans de grandes villes françaises et une prise de conscience plus large des enjeux environnementaux contribuent puissamment à faire évoluer les comportements. Sans parler des autres avantages du vélo : son faible coût financier, la facilité de déplacement à laquelle il est associé et ses effets bénéfiques sur la santé. Un récent rapport met l'accent sur le nécessaire développement de la part du vélo dans les trajets domicile-travail et propose des mesures fiscales incitatives. Retour sur un rapport trop peu médiatisé.

Le rapport de la commission « Prévention, Sport et Santé »

Il y a un an, le 4 avril 2008, était officiellement installée la commission « Prévention, Sport et Santé » par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports et Bernard Laporte, Secrétaire d'État aux sports. Le travail de cette commission présidée par le professeur Jean-François Toussaint, éminent cardiologue, s'inscrit dans le cadre d'une orientation nouvelle des politiques publiques. En effet, pour la première fois dans l'histoire de nos institutions, sport et santé sont réunis sous l'égide d'un même ministère.
Des études scientifiques sérieuses ont démontré que 30 minutes quotidiennes d'activité physique modérée diminuent de 30 % la mortalité globale et que l'activité physique est associée à une réduction de 50 % du risque de maladie coronarienne. On a aussi noté des effets sur certains cancers, sur le diabète et le cholestérol. Une activité physique régulière, et pas forcément intense, est doublement profitable. Elle l'est d'abord à la santé de celui ou celle qui la pratique. Elle l'est ensuite à la société toute entière puisque certains experts avancent des chiffres saisissants : certaines dépenses de santé pourraient être diminuées de 10 à 20 % par la pratique d'une activité physique régulière !
La lettre de mission de la commission fixait le cadre de son travail. Son but était « de détailler scientifiquement les bénéfices du sport en matière de prévention primaire, d'évaluer le niveau d'information de la population sur ce sujet, d'appréhender les raisons de la non-pratique pour y remédier, et surtout de savoir comment donner vraiment envie de pratiquer ». Réunie d'avril à octobre 2008, la commission Toussaint a rendu un copieux rapport fruit d'un impressionnant travail. Le rapport est téléchargeable et consultable sur le site de La documentation française à l'adresse suivante : *http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000769/0000.pdf*

Le vélo dans le Plan National de prévention par l'Activité Physique ou Sportive (PNAPS)

Le titre du rapport est déjà tout un programme : « Retrouver sa liberté de mouvement ». Il s'ouvre sur un constat sans appel : la sédentarité croissante dans nos sociétés développées est devenue une véritable épidémie qui concerne les deux tiers des adultes et touche encore plus largement les jeunes générations. L'accroissement de cette sédentarité a connu deux phases successives : « celle du développement des transports motorisés, limitant la dépense énergétique individuelle, et celle de la communication : télévisuelle dans un premier temps, informatique désormais qui nous absorbent dans un quotidien toujours plus savant mais de moins en moins actif. » Le rapport formule seize « recommandations principales ». Il n'est pas de notre ressort d'en développer tous les aspects. Mais force est de constater la place centrale du vélo dans nombre de ces propositions. En particulier dans les trois premières.

Première recommandation : favoriser la mobilité active.

La première recommandation principale s'intitule « Lutter contre la sédentarité ». On y parle notamment de l'importance de « modifier les modes de déplacement en favorisant notamment la mobilité active (mobilité à force humaine ou mobilité « douce ») en aménageant les espaces publics pour les rendre favorables à ces modes de déplacement actifs ; les intégrer dans les cahiers des charges publiques (plan local d'urbanisme, voieries, projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire…). » Le terme de mobilité active est ici préféré à celui actuellement en vigueur de « modes [de déplacement] doux ». Il insiste sur l'importance de l'activité physique, marche à pied ou pratique du vélo. Et surtout, il établit le lien entre promotion de la mobilité active et aménagement de l'espace public : un cercle vertueux que l'ADAV connaît bien et défend depuis longtemps.

Seconde recommandation : développer des plans de déplacements actifs.

La seconde recommandation principale est ainsi formulée : « Développer des plans de déplacements actifs pour les écoles, les universités, les entreprises et les institutions. » Elle marque un tournant majeur.
Depuis 2000, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) assure en France la promotion des PDE (Plans de Déplacements Entreprise). Les PDE sont un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés au travail en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres… (Voir le site : *http://www.plan-deplacements.fr*)

Mais ce qui est préconisé par le rapport Toussaint, c'est de mettre davantage l'accent sur les modes de déplacement actifs (marche à pied, vélo, etc.) dans les réflexions menées autour des trajets domicile-travail. Et si l'on imagine mal faire la promotion de la marche à pied auprès de gens qui effectuent des trajets domicile –travail de 5 à 10 km, on peut par contre imaginer faire celle du vélo. C'est pour aller dans ce sens qu'est proposée la troisième recommandation, sans doute la plus novatrice.

Troisième recommandation : octroyer des avantages fiscaux aux utilisateurs quotidiens du vélo.

On arrive là au cœur du problème : l'argument financier. Si l'État ne peut pas tout, il reste cependant souverain en matière de fiscalité. Et on sait l'importance des choix qui sont faits en la matière : choisir d'octroyer un crédit d'impôt aux foyers décidant d'installer des panneaux solaires ou des fenêtres à double vitrage, c'est inciter un certain nombre de Français à franchir le pas et à se lancer dans des travaux qu'ils n'avaient pas forcément prévus. Ainsi, la fiscalité peut être réellement incitative et il n'y a qu'à voir l'actuel succès de la prime à la casse pour s'en convaincre.
Le rapport Toussaint préconise de « Défiscaliser, à hauteur de 200 euros par an, les personnes qui résident dans un rayon de 10 km de leur lieu de travail et qui s'y rendent à vélo ». Non, vous ne rêvez pas : rouler à vélo pourrait vous amener demain à payer moins d'impôts !

Et maintenant ?

On prête à Clémenceau la phrase souvent citée selon laquelle : « Si vous voulez enterrer un sujet, créez une commission ! » Le raccourci, volontiers provocateur, souligne au moins la différence qu'il y a entre les paroles et les actes : combien de commissions et de rapports sans suite, d'effets d'annonces qui ne furent suivis d'aucune mise en œuvre concrète ?
Dans un contexte favorable au développement du vélo dans les trajets quotidiens, il serait souhaitable que ce rapport – qui constitue un point d'appui évident pour les associations d'usagers de la bicyclette – soit suivi d'effets. Que le Législateur se mette rapidement en selle ! Le Peuple des cyclistes quotidiens, qui ne demande qu'à s'agrandir, lui en sera reconnaissant. Nos villes et la Planète aussi…

Olivier Jandot

Petite histoire du boulevard Harpignies à Valenciennes
ou l'exemple d'une concertation peu concluante

Le boulevard Harpignies est un tronçon de l'axe ceinturant la ville de Valenciennes. Son réaménagement a été prévu en 2007 et l'ADAV a été associée à la réflexion et à l'étude du projet.

On pouvait donc imaginer que nos recommandations seraient prises en compte et que l'aménagement serait sécurisant et confortable pour les cyclistes.

Le projet consistait à réaliser des pistes unidirectionnelles sur trottoir sur une partie de l'aménagement, qui se poursuivaient ensuite en bandes cyclables. Jusque-là, nous étions plutôt satisfaits. Nous avons rappelé à chaque réunion les critères essentiels à un aménagement sécurisant et confortable : largeur de l'aménagement, revêtement, abaissés de bordure, insertion dans les carrefours et giratoires, etc.

C'est à ce moment là que l'affaire s'est corsée puisque plusieurs de ces critères ne semblaient pas rencontrer une écoute favorable chez nos interlocuteurs. Les négociations furent intenses et souvent animées.

Fin 2008 - début 2009, l'aménagement prenait forme et très rapidement les cyclistes se sont rendu compte que l'aménagement était inconfortable voire dangereux.

Résultat : aucun abaissé de bordure à zéro, plusieurs bordures à prendre de biais et hautes de 4 ou 5 centimètres (photos 1 et 2)… Des bandes podotactiles et potelets pour marquer les traversées piétonnes au milieu de la piste (photo 3)… des réinsertions sur la chaussée où il faut slalomer pour éviter les potelets, les piétons et les voitures à la queue leu leu qui attendent de pouvoir entrer sur le giratoire (photo 4) ; un quai bus au milieu de la chaussée qui contraint les cyclistes à le contourner en montant sur le trottoir (photo 5) ; des voitures qui stationnent allègrement sur la piste… Voici quelques-unes des aberrations que l'on peut rencontrer sur ce nouvel aménagement !

1

2

3

4

5

Conclusion : de nombreux cyclistes circulent sur la chaussée et non sur l'aménagement qui leur est réservé.

Sabine Geneste

Manifest'action dans le valenciennois

Dans le cadre de la campagne : « Respectez les Cyclistes », à l'initiative de la FUBicy, nous avons choisi pour thème : « Les dépassements dangereux ».

À Saint-Saulve, à proximité de Valenciennes, un site approprié existe pour illustrer ce type de conflit entre cyclistes et automobilistes. Cette commune, située sur l'axe Valenciennes-Quiévrain, est traversée par une longue avenue rectiligne. Dans le centre-ville, la voirie se compose d'une voie de circulation dans chaque sens, d'une bande de stationnement de chaque côté et d'une large voie centrale, neutralisée par des îlots très rapprochés et, pour certains, assez longs. La largeur de voirie entre les îlots centraux et le stationnement latéral est de 3,20m. Nous sommes dans ce secteur en « zone 30 », sans aucun aménagement pour ralentir la vitesse des automobilistes. Et la voie centrale est souvent utilisée comme stationnement sauvage.

Malgré l'impossibilité de dépasser en respectant le mètre de distance de sécurité prévue par le code de la route, la plupart des automobilistes n'hésitent pas à doubler, frôlant les cyclistes qui serrent trop à droite en rasant les portières des voitures stationnées. Si le cycliste conserve, légitimement, une position un peu plus médiane sur la chaussée, il devient un « ralentisseur humain » pour l'automobiliste qui le suit. Cette situation inconfortable décourage beaucoup de candidats au vélo urbain.

C'est pour ces raisons que le vendredi 20 mars, l'ADAV a voulu sensibiliser les automobilistes sur la nécessité de respecter l'écart réglementaire d'un mètre pour dépasser un cycliste et aussi expliquer et démontrer, aux élus et aménageurs de voirie, les incohérences de tels aménagements.

Pour réaliser cette Manifest'Action, deux associations ont rejoint l'ADAV : « Citoyenneté Routière » et le «Vélo Club Amicale de Saint-Saulve ». Au total, une bonne vingtaine de cyclistes déterminés ont démontré en pédalant, pour quelques tours démonstratifs, qu'il était impossible de doubler un cycliste au niveau de ces îlots. Deux cyclistes s'étaient équipés d'écarteur de danger dépassant d'un mètre l'extrémité gauche de leur guidon. Nous avions au préalable posé, à chaque îlot, une signalisation rappelant cette distance d'un mètre et soulignant notre rôle inconfortable de ralentisseur humain.

Mais ce type d'aménagement n'est pas propre à cette seule commune, il a tendance à se généraliser un peu partout. D'autres solutions existent ; dans le cas présent, cette largeur, disponible et mal utilisée, aurait pu, tout simplement, être répartie sur deux bandes cyclables.

Alain Legrand

Plan Vélo à Lambersart

Durant la réunion de quartier organisée par la municipalité de Lambersart le 23 avril, neuf points ont été évoqués et notamment le « plan vélo » et les résultats des contrôles scolaires.

En italique, mes commentaires sur ce qu'a dit le conseiller municipal.

Plan vélo :

Peu de monde à la dernière réunion (15 personnes) ; l'ADAV est accompagnatrice du projet.

Projets :

- Rue de Verlinghem : 30 à l'heure
- Contresens rue du Bourg entre la Place Clouet et jusqu'à la place des Frères Thomas (église St Calixte).
- Rue du Bourg entre l'avenue de l'Hippodrome et la rue de la Carnoy.

Contrôles scolaires :

Dans les collèges avec la Police Nationale. 70 % de vélos ne sont pas bien équipés en 2007, 50 % en 2008 ; 40 % cette année. Commentaire de M. Cousin : cela descend mais il reste quand même 40 % de vélos non homologués.

Comment sont-ils homologués ? Il faut dire que si les vélos sont mal gonflés ou abîmés, c'est peut être la faute au mauvais revêtement des rues. Non ? Pour les fréquenter souvent en voiture, je l'avoue, il faut voir l'état de ce revêtement !

Françoise Richard

Pour ma part j'ai déjà essayé de le faire et la rue est trop étroite pour pouvoir croiser des véhicules. De plus, il y a des poteaux le long des trottoirs pour éviter que les voitures se garent !

Pour ceux qui ne la connaissent pas, la rue du Bourg s'étend entre l'avenue de l'Hippodrome, tourne à droite vers l'église Saint-Calixte où elle est en sens unique (pour les voitures) puis tourne à gauche sur la place Clouet pour aller vers le Pacot Vandracq et se termine au saut du Loup ; cette partie est en double sens et a été refaite récemment pour réduire la chaussée et créer des stationnements le long de la rue.

Un petit pont

Un petit pont, pont, pont….

Les ponts, c'est bien connu, relient les hommes ! « Abattons les murs et créons des ponts » disait encore un slogan solidaire. Qu'en est-il à Lille Métropole où les ponts ne sont pas toujours créateurs de liens, mais plutôt source d'insécurité ? Ils relient les quartiers d'une même ville mais aussi Lille et la périphérie; ils enjambent chemins de fer, canaux et autoroutes. Vous transportent et vous transforment en papillons par jour de tempête, vous renvoient à votre fragilité et vulnérabilité.

Commençons notre petit tour par la passerelle Soubise qui est un réel plaisir; récente, elle relie le Colysée aux Bois Blancs par les voies sur berges.

Le pont de Dunkerque qui relie l'avenue du même nom et la rue de Turenne mériterait l'aménagement de deux voies cyclables; la file de voitures qui se dirige vers le boulevard de la Moselle, bretelle d'autoroute, se colle au trottoir et vous oblige à rouler au centre de la chaussée. Un aménagement cyclable serait souhaitable…

Le pont Jules Guesde à Lomme a bénéficié de quatre ascensions ces temps-ci : manifestations festives et colorées visant à dénoncer sa dangerosité. Le conseil général, heureux propriétaire de l'édifice a promis de se pencher sur la question. On attend la suite. En attendant, ça craint.

Le pont du faubourg des Postes, si vous sortez indemne du giratoire de la place Barthélemy Dorez, a longtemps été en attente d'aménagement. Il est aujourd'hui pourvu d'un trottoir que se partagent piétons et cyclistes d'un côté, chaussée encombrée de l'autre côté.

Le pont de la rue du faubourg d'Arras, à proximité du périphérique Sud, devrait bénéficier d'une approche étudiée plus finement qui favoriserait les modes doux en évitant le giratoire dans le sens Lille / Faches.

Le pont de Tournai qui a été aménagé dernièrement de voies cyclables semble avoir retrouvé des cyclistes heureux et sécurisés, et celui de Fives devrait bénéficier d'une priorité 2009 dans le cadre d'une opération du traitement des bordures.

Le pont Sainte-Hélène fait lui aussi l'objet de manifestations soulignant une problématique de traversée. La discontinuité des voies sur berges de la Deûle renvoie les cyclistes sur la chaussée au pied du pont sans aucun aménagement de sécurité ; une véritable réflexion est nécessaire afin de sécuriser le lieu.

Il nous restera à souligner le pont TGV entre Lambersart et Verlinghem emprunté par des travailleurs ainsi que de nombreux élèves des collèges et lycées. Une action précédente n'avait pas abouti, elle avait renforcé la sécurité des automobilistes en évitant leurs chutes sur les voies ferrées, tout en ignorant celle des cyclistes. L'aménagement d'une nouvelle voie entre Lompret et Verlinghem, le 7e quartier de Lambersart, ne nous promet pas une réduction du trafic automobile…

Je ne dirai rien sur le pont de Seclin qui enjambe l'autoroute A1 à la hauteur de la zone de l'Épinette. L'échangeur a fait l'objet de nombreux courriers souhaitant une réflexion pointue autour des déplacements doux, dans le cadre de travaux d'aménagement : courriers restés sans réponse ; déconseillé aux enfants de moins de douze ans.

Cette petite liste n'est pas complète ; si vous avez près de chez vous un pont qui vous pose des problèmes d'insécurité, n'hésitez pas à interpeller l'ADAV.

Paul Lueur & Philippe Delrue

Congrès FUBicy 2009 **Julien Leblay, 29 000 km à vélo pour le don du sang (projection/conférence le 20/04/09 à la MRES).**

Faire le tour du Monde à vélo c'est aussi pour promouvoir l'usage du vélo en France ?

C'est une manière de faire réfléchir à notre manière de vivre et de consommer, montrer qu'on peut découvrir énormément de choses à vélo, aller à la rencontre des gens. Ça permet de montrer qu'on a pas forcément besoin d'une grosse voiture pour voyager. Par le biais de la communication mise en place, on sensibilise aussi ici à toutes ces questions.

Une ville qui vous a particulièrement marqué par rapport au vélo au cours de vos voyages ?

Sûrement Ljubjana en Slovénie. Quand on arrive dans cette ville on est impressionné par le nombre de pistes cyclables que l'on voit et le nombre de cyclistes. En plus de ça le cadre et les très nombreuses jolies jeunes femmes que l'on croise qui font du vélo en robe, redonnent un vrai côté romantique au vélo.

Comparée à d'autres villes, on peut dire que Lille est une ville cyclable ?

En trois jours passés ici, je trouve que c'est relativement bien aménagé et assez agréable pour les vélos. Par contre, j'ai été un peu surpris de voir le centre et les quartiers commerçants avec autant de voitures, là où on se serait attendus à plus de piétons et de vélos. On peut sûrement encore mieux faire.

Une histoire à dormir debout

Selon Dark Vador, l'usage du vélo couché est déconseillé la nuit dans les descentes, pour le motif suivant : risque d'endormissement !

La fable de Dark Vador

Paru dans le journal « 20Minutes » du 20 février 2009.
Armstrong retrouve son vélo.
Le vélo qui avait été dérobé au Texan dans la nuit de samedi à dimanche a été retrouvé hier à Sacramento. Armstrong participe en ce moment au tour de Californie
Conclusion : rien ne sert de courir, il faut savoir accrocher correctement son vélo.

Dark Vador

Un bon tuyau ?

Vous désirez avoir des horaires sur vos déplacements en train en France (ou ailleurs) ? Allez sur le site de la Deutsche Bahn (www.bahn.de). Le logiciel est mieux conçu que celui de la SNCF et ne se limite pas à vous proposer les voyages utilisant systématiquement les TGV, dans lesquels il n'est pas toujours facile d'emporter les vélos.

Dark Vador

Conseil d'entretien verbal

Pour faire face à l'humour parfois grinçant du Dark Vador, je vous invite à mettre de l'huile.

Le vice-président chargé des relations avec les adhérents, Jean Dewavrin

La bonne combine ?

Suite à l'article d'Estelle Gingold concernant la rue du faubourg de Roubaix (paru dans l'Heurovélo N° 59), je vais vous faire part de ma technique pour éviter les accidents d'ouverture de portière. La méthode est assez simple, il suffit de rouler systématiquement à un mètre des véhicules en stationnement ou à l'arrêt. Pour adopter cette méthode, il est nécessaire de rouler à bonne allure (pour que l'automobiliste qui vous suit n'ait pas l'impression que vous faites exprès de le gêner). Il est aussi fortement recommandé d'avoir un écarteur de danger (pour éviter que les automobilistes ne vous frôlent lors du dépassement). Lorsque certains automobilistes critiquent ma conduite (coup de klaxon) et que j'ai l'occasion de discuter avec, je leur explique qu'une personne est décédée dans cette rue (elle s'était pris une portière, était tombée et le camion qui la suivait n'avait pu s'arrêter à temps). Entre l'automobiliste qui ouvre involontairement sa porte et celui qui me rentre volontairement par derrière, je préfère avoir affaire à la personne qui le fait volontairement. Malheureusement, cette méthode ne peut être adoptée par les cyclistes lents. Dans le cas particulier de la rue du faubourg de Roubaix, un aménagement cyclable est aussi possible. Il consisterait à installer une bande cyclable uniquement dans le sens de la montée (Lille – Mons-en-Barœul : sens où la progression des cyclistes est plus lente). Les cyclistes dans le sens de la descente, ayant une vitesse plus rapide, s'intègrent mieux dans le trafic et la bande cyclable (impossible à aménager, faute de place) a moins de nécessité.

Le vice-président chargé des relations avec les adhérents Jean Dewavrin

Le bon coin ?

Pour acheter un vélo, ceux qui disposent d'un accès à Internet peuvent consulter le site « Le bon coin ». Attention, sur ce site, l'utilisation de l'expression « vélo hollandais » est utilisée à tire-larigot. Il est fréquent de voir des vélos équipés de système de vitesses à dérailleur et surtout de freins à patins agissant sur des jantes en acier (horreur !) recevoir cette appellation. Je déconseille l'achat de ce type de vélo : ces freins perdant une grosse partie de leur efficacité en cas de pluie. Je rappelle à nos lecteurs qu'il est vivement conseillé de demander un certificat de vente. Enfin, n'oubliez pas que de nombreux vélocistes (dont l'adresse figure dans ce journal) proposent également des vélos de ville hollandais. Certes le prix n'est pas aussi attractif mais les vélos neufs et donc garantis sont équipés de freins efficaces même en cas de pluie. La santé n'ayant pas de prix, ne lésinez pas sur la sécurité qui la préserve.

Le vice-président chargé des relations avec les adhérents, Jean Dewavrin

Rendement insuffisant

Si vous trouvez que le vice-président chargé des relations avec les adhérents est un peu trop agressif, ne lui en tenez pas rigueur : le directeur de l'ADAV lui a fixé pour objectif 1500 adhérents. En 2008, ce nombre n'a augmenté que d'environ 100 au lieu de 200 lors de chacune des deux dernières années. Si chaque adhésion est un combat, combien de batailles a t'il perdues ? Pour pallier cette baisse d'efficacité, faut-il envisager son remplacement ou lui trouver un adjoint ? Je vous préviens, la tâche n'est pas facile. De plus, la crise se fait également ressentir dans ce domaine : depuis le début de l'année, il ne ramène plus autant d'adhésions qu'auparavant. Merci à tous ceux qui soutiennent l'association. Avoir beaucoup d'adhérents permet à l'ADAV de renforcer sa représentativité.

Dark Vador

Quel cycliste urbain êtes-vous ?

par Jean-Baptiste Boulange

Avec le printemps, c'est classique, les vélos ressortent des caves ou des garages. On voit ainsi fleurir toutes sortes de pratiques du vélo en ville plus ou moins affirmées. Pour s'y retrouver, voilà LE test que tous les cyclistes attendaient.

Marche à suivre : répondez aux questions en entourant les symboles correspondants. À chaque fois, plusieurs réponses sont possibles. Une fois terminé, faites le total obtenu pour chaque symbole et reportez-vous à l'encadré en bas de cette page.

1 Vous êtes en infraction, un représentant des forces de l'ordre vous arrête. Votre première réaction est de :

■ Fuir le plus rapidement possible en prenant les sens interdits et en grillant tous les feux sur votre passage. De toute façon il n'a aucune chance de vous rattraper.

▲ Préparer votre argumentaire pour prouver à cet ignorant que ce n'est pas vous qui êtes en infraction mais que c'est le code de la route qui est mal fait.

◆ Pleurer toutes les larmes de votre corps en priant qu'il ne vous mettra pas d'amende mais que ce sera un simple avertissement.

● Râler un peu, mais après tout vous l'avez mérité.

2 Une voiture vient de vous doubler en vous frôlant manquant de vous renverser et se trouve arrêtée à un feu rouge 50 mètres plus loin :

◆ Vous vous arrêtez instantanément et décidez que cette rue est bien trop dangereuse. Vous continuez à pied sur le trottoir avec votre vélo.

■ Votre sang ne fait qu'un tour, vous attrapez un objet en métal bien solide et remontez à sa hauteur pour lui briser son rétroviseur et ses vitres.

● Vous vous dites qu'il faudrait vraiment installer un écarteur de danger sur votre vélo et continuez votre chemin en vous demandant où vous avez bien pu ranger celui qu'on vous a donné.

▲ Heureusement vous avez avec vous la fiche « éviter l'accident à vélo », vous remontez donc à sa hauteur pour la lui remettre et lui expliquer les conséquences de son acte dangereux.

3 Ce matin il pleut. Avec ça, un petit vent froid pas très agréable :

● Les transports en commun c'est bien aussi, même si dans votre cas vous mettez un peu plus de temps.

◆ La dernière fois, c'était une véritable galère. Vous prenez votre voiture pour aujourd'hui, le vélo c'est quand il fait beau.

▲ Voilà l'occasion idéale pour tester la nouvelle cape de pluie achetée aux Pays-Bas et prouver à vos collègues arriérés qu'en étant bien équipé, on n'arrive pas trempé au boulot.

■ Ce n'est pas ça qui vous fera changer vos habitudes.

4 Pour vous une vélorution c'est :

▲ Une manifestation cycliste pour bloquer la circulation automobile et montrer à tous qu'il faut donner plus de place aux vélos dans la ville.

◆ Une balade entre cyclistes le samedi après-midi. On se rend compte qu'on n'est pas seul.

● Vous en avez entendu parler, ça à l'air sympa. Promis, le mois prochain vous y allez.

■ L'occasion de mettre vraiment le bordel dans le centre-ville. Dans ces moments là vous êtes vraiment tenté de mettre le feu à toutes ces voitures symboles du capitalisme destructeur.

5 La bonne tenue du cycliste urbain, pour vous c'est :

● Ha, il y a une tenue spéciale ?

◆ Un casque, un gilet fluorescent, des brassards réfléchissants aux deux chevilles et aux deux bras, des lumières clignotantes...

■ Rien du tout. C'est cher, superflu et ça fait avancer moins vite.

▲ Pas plus que ce que la loi oblige et d'ailleurs vous n'êtes pas d'accord avec la loi.

6 Si votre vélo devait faire la première page d'un journal consacré au vélo, ce serait :

● Vélo-art. Le vélo n'est jamais aussi beau que quand il a perdu son utilité.

■ Le Vélo Déchaîné. Ou comment le vélo fait la nique aux puissants.

◆ 60 millions de vélos. Tous les tests comparatifs sur les vélos et les nouveaux équipements. L'Heurovélo bien sûr en plus vous avez écrit les trois-quarts des articles dans le dernier numéro.

7 Des vacances à vélo, pour vous c'est :

● Louer des vélos sur place pour faire des balades sympa.

▲ Train + vélo. Itinéraires définis pour un confort de route maximal, des sacoches et remorques adaptées. Bref tout est calé au millimètre et c'est ce que vous faites chaque année.

◆ Déjà essayé et c'est trop compliqué. Avec les enfants, les bagages et tout ça, c'est ingérable.

■ Free-sytle. Vous partez quasiment sans bagages et sans prévoir de point d'arrivée. Pour les étapes, pour manger et pour dormir vous verrez au moment voulu.

8 Le vol de vélos en ville c'est chose courante. Vous avez résolu le problème :

▲ En utilisant un « U », le cadre et la roue avant attachés ensemble à un point fixe. On vous l'a déjà dit mille fois !

■ En posant votre vélo n'importe où et sans plus l'attacher que ça. On vous le vole et alors ?

● En l'attachant à l'endroit le plus proche de votre lieu de destination. Pour ce faire vous avez un gros câble. Malgré tout, ça fait déjà quatre vélos qu'on vous le pique.

◆ En achetant au fur et à mesure, deux « U », trois câbles, un antivol de roue mais vous avez le sentiment que ça ne suffit toujours pas.

9 Le vélo est aussi une affaire de style. Le vôtre, c'est :

▲ Un authentique vélo hollandais. Adapté à la ville, il allie confort et esthétisme et comporte tous les équipements d'usage. Vous y tenez comme à la prunelle de vos yeux. Dessus, vous avez le sentiment de dominer la situation et les autres cyclistes.

● Un vieux vélo de course que vous avez intégralement repeint en noir. Votre seul but avec est d'aller le plus vite possible d'un point à un autre, pour ça pas besoin de freins ou d'éclairage.

■ Un vélo de ville de marque indéfinie. Vous l'avez customisé avec des autocollants, des fleurs artificielles et des détails artistiques. Il ne roule pas particulièrement bien mais au fond vous y tenez pour sa valeur sentimentale.

◆ Un VTC flambant neuf avec tout un tas de gadgets en plastique rajoutés pour améliorer votre sécurité.

10 Face à une crevaison, vous vous sentez :

◆ Démuni. C'est la pire catastrophe de la journée. Vous ne savez absolument pas vous servir du kit de réparation que vous avez dans votre sacoche.

● Amusé. Tant pis vous rentrerez à pied mais d'abord vous vous arrêtez au café du coin.

▲ Révolté. Mais que font les pouvoirs publics pour assurer la propreté des bandes cyclables ?

■ Indifférent. Vous continuez à rouler avec le pneu crevé.

Réponses au test :

Une majorité de ● : vous êtes un cycliste bohème. Oui le vélo c'est sympa, mais vous avez d'autres choses à penser dans la vie. En général vous vous déplacez avec parce que c'est pratique mais vous n'en faites pas une affaire d'État. Vous partagez les constats des militants écologistes et vous avez repris certains gestes dans votre vie quotidienne. Vous êtes un bon vivant et vous savez voir le côté ludique de la chose.
<u>Conseil de la rédaction :</u> bon, ben c'est déjà bien. Pensez à gonfler vos pneus régulièrement, vérifier les freins et l'éclairage. Et achetez un « U ». On vous l'a déjà dit mille fois !

Une majorité de ■ : vous êtes un cycliste activiste et décidé voire un peu anarchiste sur les bords. Le choix de faire du vélo n'a rien à voir avec le réchauffement climatique, c'est avant tout un acte politique. Votre vélo est dans un état de délabrement avancé et cela vous importe peu. De toute façon soit vous vous le ferez piquer sous peu parce que vous ne l'attachez jamais, soit vous en trouverez bien un autre quand celui-là sera complètement mort.
<u>Conseil de la rédaction :</u> qui sommes nous pour vous donner des conseils? C'est bon, vous pouvez ranger votre chaîne...

Une majorité de ◆ : vous êtes un cycliste urbain débutant. Vous avez beaucoup entendu parler de la pollution de l'air, du réchauffement climatique et vous avez voulu agir. Vous avez donc acheté un vélo mais vous avez encore un peu peur de l'utiliser régulièrement en ville parce que vous trouvez ça trop dangereux. Tous les gadgets pour vous sécuriser sont bons à prendre mais ça ne suffit pas encore. Vous craignez qu'on vous vole votre vélo et si c'est le cas, il n'est pas certain que vous en achetiez un autre.
<u>Conseil de la rédaction :</u> eh oui, il faut donner du temps au temps. Toutefois voici un petit exercice pratique : roulez sans les mains le plus vite possible sous la pluie et face au vent en criant très fort « je suis le maître du monde ! »

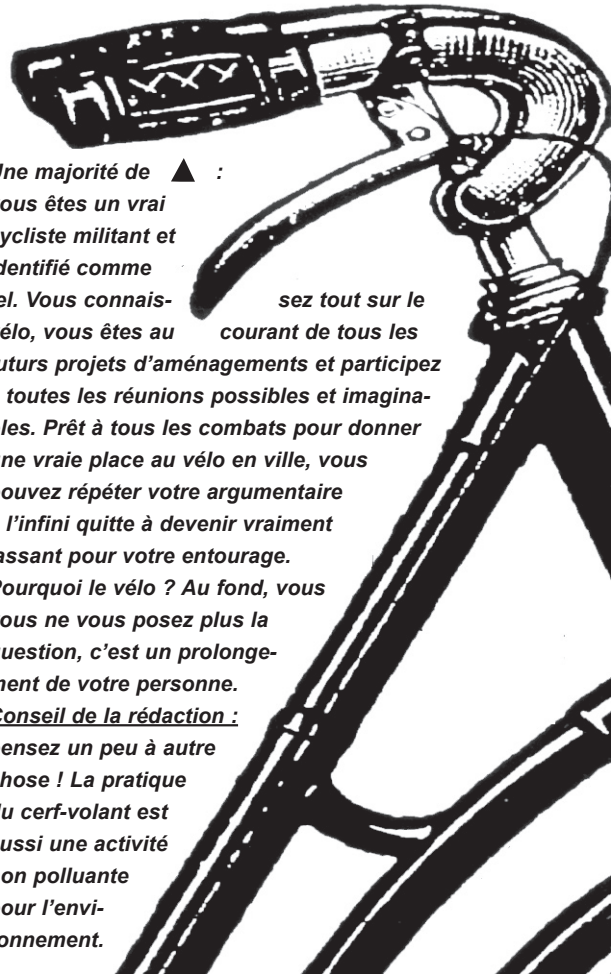

Une majorité de ▲ : vous êtes un vrai cycliste militant et identifié comme tel. Vous connaissez tout sur le vélo, vous êtes au courant de tous les futurs projets d'aménagements et participez à toutes les réunions possibles et imaginables. Prêt à tous les combats pour donner une vraie place au vélo en ville, vous pouvez répéter votre argumentaire à l'infini quitte à devenir vraiment lassant pour votre entourage. Pourquoi le vélo ? Au fond, vous vous ne vous posez plus la question, c'est un prolongement de votre personne.
<u>Conseil de la rédaction :</u> pensez un peu à autre chose ! La pratique du cerf-volant est aussi une activité non polluante pour l'environnement.

Un vélo volé... et retrouvé grâce au Bicycode.

Deux versions d'une même histoire. Tout d'abord celle de l'acheteur...

En octobre 2008, nous achetons un vélo hollandais sur le site Internet leboncoin.fr au prix de 100 €. Le prix nous semblant raisonnable (ni trop bas ni trop haut), nous étions loin de penser qu'il s'agissait d'un vélo volé ! Le Dark Vador du vélo (alias Jean Dewavrin) nous fit remarquer que le vélo portait un numéro Bicycode (les voleurs avaient tenté sans succès de le masquer). Nous avons donc pu rapidement vérifier sur le site bicycode.org qu'il avait été volé en 2007 et qu'il y avait eu dépôt de plainte au commissariat de Lille. Le site proposait la démarche suivante : aller déposer le vélo au commissariat (pour ne pas être considéré comme receleur) et attendre la suite des événements. J'avoue que, méfiant sur les capacités de réaction de la police nationale, j'ai préféré faire jouer mes relations adaviennes pour connaître le propriétaire, le contacter et ensuite apporter toutes ces informations au commissariat. Après quelques atermoiements et erreurs de lecture de base de données, j'ai déposé le vélo au commissariat où j'ai reçu un accueil plutôt positif. Début janvier, j'ai eu un appel du bureau de police qui avait recontacté mon vendeur (honnête) et négocié la restitution de la somme. J'appris plus tard, que Jean-François (le vrai propriétaire) avait récupéré son vélo.

De cette expérience, je tire plusieurs enseignements :
• le marquage, ça marche ! Les policiers ont enfin un moyen de reconnaître les vélos. Ça les motive pour faire leur boulot.
• la police nationale a été efficace et rapide : elle a réussi à retrouver le propriétaire du vélo grâce au numéro (nous avions donné un mauvais nom par erreur).
• acheter un vélo sur un site Internet, bof ! Rien ne vaut un bon Dark Vador des chaumières. Ou alors, vérifiez si le vélo porte un numéro.
Un dernier conseil donc : faites graver votre vélo !

Laurent Courouble

Puis celle du volé...

Salut mon pote ! J'ai racheté ton vélo volé !

JUIN 2007 : j'achète un (beau) vélo hollandais à la brocante de l'ADAV (260 € quand même !) J'achète donc un bel antivol en U !

DÉCEMBRE : on me le vole. Scène au commissariat :
- Il habite Wazemmes ? Il avait laissé son vélo dans un lieu qui craint, ou quoi ?
- Oh, oui, Monsieur, laissé en centre-ville à 14h, accroché avec un U sur un arceau de la ville, je reconnais que ce n'est pas prudent. Eh oui, comment savoir : avais-je mal accroché mon U ? Le voleur avait-il une disqueuse électrique portative ? En tout cas, devant la Halle au Sucre du Vieux Lille en pleine journée : disparu ! Mais mon vélo avait été tatoué par Ch'ti Vélo dès l'achat !
- Hein ???? (Incompréhension.)
- Oui, il a un numéro d'identification gravé ! (Je sors sa carte, qui passe de main en main dans le bureau). Là, explications laborieuses, puis déclaration sur le site...

UN AN PASSE. Je me dis que ce marquage n'est pas cher, certes, mais que c'est une vraie fumisterie inefficace !

Et puis... DÉCEMBRE DERNIER : un mail de mon ami Laurent Courouble : « J'ai racheté ton vélo ! » Au commissariat, pour le récupérer, même leçon d'instruction civique aux policiers, à propos du marquage, puis accompagnement au « central » puis attente, puis deux policiers (il faut bien ça) m'accompagnent au « dépôt avant fourrière » j'en profite pour parler du marquage, etc.
Puis retour au commissariat, où, intrigué, un chef me reçoit et me montre la lettre de la facture faite par la vendeuse à Laurent : 100 € ! Il me précise même qu'elle déclare l'avoir acheté... 30 € sur Internet, site leboncoin.fr. Un vélo hollandais, blocage de roue, vitesses Nexus... 30 €... Qui est naïf ?
Finalement, je me disais que j'allais partager le préjudice avec Laurent, pour le récompenser de son honnêteté, mais il est dédommagé par la vendeuse, qui, elle, n'a perdu que... 30 € !
Alors la moralité : le marquage, ça marche ! Les consignes : tatouez, expliquez ! Les policiers ne connaissent pas, expliquez-leur (ça les distrait du quotidien).
La question : un vélo hollandais sur Internet à 30 €... Il est forcément volé ! Alors : pourquoi on ne peut pas poursuivre le vendeur ?

JF Martel

Incendie de vélo

« Au printemps les arbres bourgeonnent et ma bicyclette brûle ! » C'est désormais le triste slogan qui colle à ma roue. C'était dans la nuit du 18 au 19 mars 2009, mon vélo était solidement attaché par un antivol en U au mobilier urbain d'une rue de Lille. Et quelle belle surprise au petit matin : on avait incendié mon vélo ! Au milieu d'une flaque d'eau gisaient les morceaux de charbon de bois encore tièdes. Les pompiers sont-ils passés par là ? Un voisin bienveillant ? Le « bikbecue » fini,

les fautifs ont-ils éteint eux-mêmes les braises après les grillades ? Dans tous les cas, la sacoche arrière droite a bien fondu au point de n'avoir plus de fond. Bref, la connerie n'a pas de limite. J'espère au moins que les grillades étaient bonnes… Et moi qui croyais que l'antivol en U me protégeait de tout : du vol oui mais du feu non ! J'espère qu'après ces lignes, on n'imposera pas le port obligatoire de l'extincteur sur chaque vélo ! Mieux vaut en rire, alors riez !

Guillaume Flament

Plus tu pédales plus vite plus tu vas loin

Si la santé n'a pas de prix, cet article vaut de l'or.

Quel est donc ce nouvel adage me direz-vous ? Il s'agit juste du petit conseil du kiné-cycliste qui voudrait préserver ses genoux en bonne santé et préfère utiliser les grands pignons et les petits plateaux…! Quel rapport ? Et bien voilà : M. Bernoulli qui a étudié la mécanique des fluides bien avant moi a prouvé une toute petite chose : « Plus on augmente la vitesse, plus on diminue les pressions. »

Or, si l'on considère l'articulation du genou avec sa fameuse rotule (qui multiplie les forces du muscle de la cuisse, le quadriceps), il faut savoir que comme toutes les articulations du corps celle-ci renferme à l'intérieur d'une poche (la capsule), un liquide (la synovie). Par conséquent, si l'on augmente la vitesse de pédalage, on diminue les frottements rotuliens ; on pourrait appeler cela l'aquaplaning-rotulien !

Voilà pourquoi on aura tout intérêt à pédaler avec des rapports faciles, dans des vitesses élevées, plutôt que l'inverse, si l'on veut diminuer les phénomènes de frictions... des cartilages de nos précieuses articulations.

Zut, j'aurais pas dû vous le dire, je n'aurai plus de patients !!!

Le kiné

Grégory Ledoux : le garçon qui avait un petit vélo dans la tête

Originaire de Cholet, patrie du mouchoir et de la brioche tressée, Grégory Ledoux dessine à tous vents quand on ne le croise pas au guidon de son vélo géant.

Dans ses aquarelles, acryliques et dessins vectoriels, le Petit Monde flirte avec des cumulus, des cachalots et des ogres marrants. Son univers invite avec fantaisie et détermination à la protection de notre Environnement.

Le preuve en images :
http://www.myspace.com/osstral* et *http://osstral.deviantart.com/

Sacha

Crédit : Grégory Ledoux 2008
gregid3d@gmail.com

COURRIER

Enfin, j'ai « osé » prendre le contresens cyclable entre la Grand'Place de Roubaix et la place de la Liberté. Ça marche : même pour moi, la piste est assez large !

À Wattrelos, aucun arceau près des bâtiments publics. Il y a bien un petit machin rikiki à l'entrée de la mairie avec trois ou quatre encoches, mais pas question d'y attacher un vélo ! Heureusement, quelques mâts où flottent des drapeaux magnanimement remplacent ce petit machin.

Gérard H., « vieil adhérent »

Récemment, je roulais rue Nationale en allant au boulot ; j'aperçois quinze mètres devant moi une automobiliste garée sur la piste cyclable. Un policier est en train de verbaliser. On parle de « quotas de PV », de « culture du résultat » au sein de la police. Moi qui suis plutôt réfractaire aux statistiques, je me suis dit que pour une fois, c'était sans doute justifié. Si cette mesure répressive même ponctuelle pouvait inciter certains automobilistes à respecter davantage les cyclistes… À bon entendeur !

Yves B.

DÉPÊCHE

Initialement programmé du 4 au 7 juin prochain à Lille Grand Palais, le salon de l'automobile a été annulé, faute de pouvoir réunir un nombre suffisant de constructeurs.

La Fête du Vélo prévue les 6 et 7 juin aura, elle, bien lieu.

Faut-il y voir un signe des temps ?

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs,
Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

☐ ***J'adhére à l'ADAV et recevrai le journal "l'heurO vélO" et ma carte d'adhérent-e***

☐ Adhésion individuelle 14 euros
☐ Adhésion chômeur/étudiant 8 euros
☐ Adhésion couple 25 euros
☐ Adhésion famille 25 euros + 1 euro par enfant (3 personnes = 26 euros ; 5 personnes = 28 euros)
☐ Membre de soutien 25 euros
☐ Association 25 euros
☐ Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélO" 8 euros

☐ Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
☐ Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de _____ euros à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Prénom :_____
Nom : _____
Adresse :_____
_____

Code postal :_____
Ville : _____
Profession : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____ @ _____
Date de naissance : ___ / ___ / ___

La planète des vélos

Ce jour-là, Jinn et Phyllis passaient des vacances merveilleuses sans autre souci que d'en jouir en se laissant griller par les rayons du couchant.
Les yeux mi-clos, Jinn ne songeait qu'à son amour pour Phyllis et regardait l'immensité quand soudain, il aperçut un éclair insolite qui se reflétait sur un objet brillant.
« C'est un objet de petite taille, dit-il. Cela semble être une bouteille... »
« Une bouteille, chéri. Elle est scellée. Il y a un objet blanc à l'intérieur... Du papier, un manuscrit sûrement. »

Après plusieurs d'entre les femmes et les hommes qui ont été, dès le commencement, témoins oculaires et ministres de la parole, j'ai résolu aussi, moi Patrick, après m'être appliqué à connaître exactement toutes choses depuis l'origine, de t'en écrire le récit suivi.
.../...
Or la naissance du sauveur arriva ainsi. Cristina, sa mère étant fiancée à Abdibn, il se trouva, avant qu'ils eussent habité ensemble, qu'elle avait conçu par la vertu du Saint Esprit. Abdibn, son mari, qui était adavien, ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement. Voici qu'un ange du seigneur lui apparut lors d'une cyclodécouverte, lui disant de ne point craindre ce qui est à naître de Cristina car c'est l'ouvrage du Saint Esprit.
.../...
En ces jours-là fut publié un édit de Jean de Nagy-bocsa le second, empereur de la peuplade des zhoteaux, pour le recensement des cyclistes sur toute la terre. Ce premier dénombrement eut lieu pendant que Quyrinius Hortefeux commandait le pays. Et toutes et tous devaient se faire inventorier chacun dans son quartier. Abdibn monta donc à Ghisallo pour se faire compter avec Cristina, son épouse qui était enceinte.
.../...
Voilà que les astrologues du CAC XL arrivèrent chez le monarque et lui dirent : « Le libérateur va bientôt voir le jour selon ce qui a été écrit par le prophète, car nous avons vu son étoile. » Alors Jean de Nagy-bocsa le second fut troublé, il entra dans une colère et envoya tuer tous les enfants qui étaient à naître dans les environs de Ghisallo.
.../...
Voici qu'en songe durant son sommeil, Abdibn entendit que Jean de Nagy-bocsa le second & ses sbires les recherchaient lui, son épouse et le libérateur à venir, pour les faire périr. Il se leva la nuit même, prenant Cristina, ils se retirèrent sur leurs bicyclettes pour rester à Thandem jusqu'à la mort du souverain comme le voulait la prédiction.
.../...

Cristina et Abdibn avaient trouvé refuge dans un parking parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans les gites. Or pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps où elle devait enfanter s'accomplit. Elle mit au monde le premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche.
.../...
Il y avait aux environs des membres de la tribu des Vélorutionnaires qui passaient la nuit aux champs, veillant à la garde de leurs montures. Tout à coup une lumière parut auprès d'eux et le rayonnement les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Mais une voix leur dit : « Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie. Il est né aujourd'hui un sauveur qui vous libérera de la tyrannie des zhoteaux et de leurs serviteurs. »
.../...
Tandis qu'autour du berceau s'étaient rassemblés les parents, les Vélorutionnaires et trois adaviens de passage : Camille, Gibeh et Salmanazar qui avaient apporté des cadeaux, connaissant la date précise à laquelle l'étoile était apparue, il y avait aussi un bourricot et un bœuf. Cristina était assise, portant difficilement le nourrisson sur ses genoux. Tous étaient en admiration devant l'Enfant mi-humaine, mi-vélo. Ils savaient que cette centaure des temps nouveaux était venue au monde pour la résurrection d'un grand nombre et qu'elle serait un signe révélant les pensées dans le cœur d'un grand nombre.

Phyllis et Jinn relevèrent ensemble leurs têtes penchées sur le manuscrit puis se regardèrent un long moment sans prononcer une parole.
« Une belle mystification » dit enfin Jinn, en se forçant un peu pour rire.
Phyllis restait rêveuse car elle trouvait à certains passages de l'histoire l'accent de la vérité.
« Cela prouve qu'il y a des poètes partout ; et aussi des farceurs » dit-elle.
« Tout à fait d'accord, dit Jinn. Tout le monde sait depuis les travaux de Darwin que nous ne descendons pas des humains. Maintenant il faut rentrer. »
Ils déployèrent leurs roues, tandis que Phyllis ayant chassé un dernier doute de son esprit se poudrait le guidon et la sonnette.

Patrick Eillum

6 et 7 juin 2009 : Fête du vélo à Lille !

Au départ nous avions de grandes ambitions pour la fête du vélo 2009. L'expérience de Nantes et de l'association « Place au vélo » qui réussi à attirer chaque année des milliers de cyclistes nous faisait penser que cela était faisable à Lille. Avec un groupe de bénévoles prêt à encore plus d'investissement et le soutien de la Ville de Lille, les éléments étaient réunis pour frapper un grand coup.

Pour donner une ampleur suffisante à cette fête, nous avions jeté notre dévolu sur la Place de la République. Quel meilleur endroit à Lille pour accueillir un village vélo fort d'une vingtaine de participants, une broc'à vélos plus importante que jamais, le départ d'un circuit urbain réservé au vélo, des animations, un atelier d'aide à la réparation, du marquage de vélos contre le vol... Malheureusement le service compétent à la mairie nous adressa une fin de non recevoir et nous renvoya, comme les années précédentes, vers la Place du Marché aux Fleurs à Wazemmes. Pour couronner le tout, aucun matériel ne serait mis à notre disposition. Adieu barrière, tables, chaises, stands ! Beaucoup d'événements sont prévus ce premier week-end de juin depuis longtemps et la concurrence avec Lille 3000 cette année est difficile à vivre.

Dans ces conditions cela semblait difficile de réussir notre pari. Mais l'équipe ne s'est pas avouée vaincue et a continué à travailler pour trouver une solution satisfaisante. Elle viendra finalement de Lille 3000 qui mettra à notre disposition une partie de la nouvelle halle Saint-Sauveur pour organiser notamment notre traditionnelle Broc'à vélos.
En attendant 2010 et une grandiose fête du vélo, nous aurons bien entendu besoin de la mobilisation de tous les bénévoles de l'ADAV dès cet année. À bon entendeur !

Jean-Baptiste Boulange

Samedi 6 juin

- **Atelier d'aide à la réparation et à l'entretien des vélos**
10h-12h – MRES – 23 rue Gosselet
Participation à l'atelier : gratuite, inscription souhaitée

- **Balade urbaine à vélo à la découverte des espaces verts et jardins lillois**
14h – départ Grand Place
À l'occasion d'une balade à vélo en famille ou entre amis, venez découvrir les nombreux espaces et autres chemins de halage encore méconnus sur Lille. Rythme tranquille, parcours accessible à tous.
Balade gratuite - Vélo non fourni

- **Projection du film « Live Bicycle » de Francesco D. CIANI & Federico GALLO (Italien, DVD, 2006, 55 min)**
19h30 – Cinéma l'Univers – 16 rue Georges Danton (Lille Moulins)
Live Bicycle est un documentaire consacré au vélo et à la Critical Mass (mouvement planétaire de cyclistes pour que le vélo reprenne sa place dans l'espace public).

- **Projection du film « Les Triplettes de Belleville » de Sylvain CHOMET (Français, DVD, 2003, 78 min)**
21h – Cinéma l'Univers - 16 rue Georges Danton (Lille Moulins)
Champion est un petit garçon mélancolique adopté par sa grand-mère Mme Souza. Remarquant sa passion pour le cyclisme, elle lui fait suivre un entrainement acharné. Les années passent et Champion se retrouve coureur sur le Tour de France. Mais pendant la course il est enlevé par deux mystérieux hommes en noir…
Prix : gratuit pour les adhérents à l'association / 3 € le film / 5 € les deux films

Dimanche 7 juin

- **Broc' à vélo**
10h-17h – Gare Saint Sauveur
Vous cherchez un vélo d'occasion ? Vous voulez vendre un/des vélo(s) dont vous n'avez plus l'utilité ? Rendez-vous à la Broc'à vélo organisée par l'Association Droit Au Vélo. Vous pourrez y vendre vos vélos et y acheter des vélos d'occasion.
Accès à la broc' : gratuit - Inscription des vendeurs préférable à l'avance auprès de l'ADAV
ATTENTION : installation des vendeurs (particuliers, professionnels) entre 8h et 9h30.

- **Village Vélo**
10h-17h – Gare Saint Sauveur
Pour tout connaître sur la pratique du vélo en ville : avantages, équipements, règles de conduite, aménagements ou pour savoir comment combiner le vélo et les transports en commun (bus, tram, métro, train, etc.).
Accès aux stands : gratuit

- **Marquage des vélos contre le vol**
10h-17h – Gare Saint Sauveur
Marquage des vélos contre le vol : tarif spécial 2 € par vélo

- **Atelier d'aide à la réparation et à l'entretien des vélos**
10h-17h – Gare Saint Sauveur
Participation à l'atelier de réparation : gratuite, inscription souhaitée

- **Balade à vélo**
10h30 - Gare Saint Sauveur
Journée de cyclodécouverte de Lille à la Forêt de Phalempin. Parcours sans grande difficulté à allure modérée (environ 50 km).
Balade gratuite - Vélo non fourni - Apportez votre pique-nique

L'ADAV y était : L'actualité dans votre commune

ARRAS

23 janvier : CUA. Analyse des possibilités et des besoins d'aménagements pour la constitution d'un schéma directeur d'aménagement des voies cyclables. Présentation du schéma établi par les services communautaires. Discussion et examen des propositions. M. Anceau, O. Jandot

13 mars : CUA. Idem sur les quartiers Nord Ouest. M. Anceau, O. Jandot

17 avril : CUA. Idem pour les quartiers Sud Ouest. M. Anceau, O. Jandot

27 mars : Saint Laurent Blangy. Rencontre avec les services techniques. Point sur les possibilités d'aménagements dans la commune. Proposition de mise en place de plusieurs double-sens et d'associer l'ADAV pour les projets de voirie. M. Anceau, L. Coveliers.

BÉTHUNE

20 janvier : **GTV.** Modification des travaux rue Mannessier : choix de bandes cyclables au lieu d'une piste centrale. Il manque toujours les logos sur le giratoire en bas du pont Mendès France. Présentation du projet des étudiants de l'IUT (accès gare-IUT et stationnement à l'IUT). Discussion sur les zones 30 et zones de rencontre. Liste des voies parallèles transmises par les étudiants. L'ADAV insiste sur la réalisation des double-sens (liste transmise précédemment). Idem sur la pose d'arceaux. D. Dourlens, S. Geneste, N. Lecocq.

BONDUES

13 janvier : Rencontre avec la commission Environnement de la Ville. Présentation de l'ADAV et des projets de la Ville pour favoriser l'utilisation du vélo dans la cité. M. Anceau

6 février : Visite de terrain des rues à sens unique qu'il serait possible de mettre à double-sens pour les cyclistes (Fort Montagne, Coquinage, Mésange, Poste, Bompain) et repérage des lieux où il y a nécessité d'implanter des arceaux de stationnement. M. Anceau.

FÂCHES-THUMESNIL

28 mars : **GTV.** Pas d'arceaux prévus pour 2009 ; demande de sas vélo sur les carrefours rues d'Haubourdin/A. France et Robidez ; projet Ch. Rouge/Ch. St Venant/Jaurès reporté ; projet sur l'espace des Périsseaux : l'expropriation est lancée mais va prendre beaucoup de temps avant de voir les pistes cyclables réalisées ; la jonction parc de la Croisette/rue Wagner va être envisagée ; la mairie va relancer LMCU sur le double-sens cyclable de la rue du Colombier ; une piste cyclable vient d'être réalisée sur la rue de l'Arbrisseau mais l'ADAV n'a pas été consultée et l'aménagement présente de nombreuses contraintes. C Bardoux, J Dubuisson, JF Missian.

LA MADELEINE

20 mars : Groupe de Travail Déplacements Doux. Présentation des études LMCU sur le carrefour P. de Coubertin (piste bidirectionnelle), le carrefour République/Pasteur. Double-sens cyclables validés : rue A. Briand, rue de l'Abbé Lemire entre de Gaulle et Condé, rue Carnot, rue du Moulin. Non réalisables en l'état actuel : rue de l'Abbé Lemire entre Condé et Carnot et rue de Condé. La liste d'emplacements d'arceaux retenue par la mairie sera transmise à l'ADAV. Présentation d'une étude sur le pont Sainte Hélène (aire piétonne). Points divers. B. Dewez, O. Dutel, S. Geneste.

LAMBERSART

8 janvier : Réunion d'adhérents pour recenser les demandes et besoins des cyclistes. P. Delrue, S. Geneste, J.-M. Roger et adhérents lambersartois.

9 février : GTV. La Ville fait part des demandes qui ont été formulées par les habitants et l'ADAV, elle donne son avis sur les propositions validées par les membres de la mairie ayant travaillés sur le dossier. Une validation du conseil municipal sera ensuite nécessaire avant réalisation. Avis favorables pour un double-sens cyclable sur les rues des Magnolias, du Bourg, Gambetta, P. Doumer. Avis défavorables pour des double-sens cyclables sur l'avenue Marceau, les rues Mal de Lattre de Tassigny, Groulois, La Carnoy, Kléber, Saint André, Lalo, Picavet, Nicot, Mabille de Poncheville, Becquart, allée St Pierre. Sous réserve pour les rues Roche et Spriet. Aménagements cyclables sur la rue A. Bonte. Zone 30 éventuellement envisagées sur la rue de Verlinghem, la rue de la Carnoy, rue Kennedy, rue Foch. Discussion sur les discontinuités des aménagements sur l'avenue de l'Hippodrome. Suggestion d'habitants : stationnement résidentiel sécurisé, autorisation des vélos dans le parc des Charmettes et l'utilisation du sentier Toffard. P. Delrue, S. Geneste, J.-M. Roger et adhérents lambersartois.

4 avril : DD. Stand et marquage place de l'Europe. P. Delrue, J.-M. Roger, S. Torro-Tokodi.

Réfection d'une partie de la piste historique des Grands Boulevards entre Lille et Rouaix

LILLE

3 décembre : PDES. Présentation de la démarche à la mairie de quartier de Lille-Sud. S. Torro-Tokodi.

9 janvier : Réflexion sur le mode de diffusion des 40 000 exemplaires du plan vélo. S. Geneste.

15 janvier : Repérage des emplacements pour les 200 arceaux des 1er et 2e trimestres 2009. S. Geneste.

26 janvier : Bilan des actions menées en 2008, continuité d'actions et projets pour le partenariat 2009. Groupe de travail technique, communication, pedibus-vélobus, fête du vélo, congrès FUBicy, semaine de la mobilité, développement de l'atelier vélo... M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

27 janvier : GTV Communication. Préparation de la communication autour du Congrès de la FUBicy ; préparation de la fête du vélo ; amélioration du site internet de la ville. E. Defossey, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

28 janvier : Rencontre avec l'union commerciale de la rue Gambetta pour mise en place d'un jeu-concours sur les comportements durables. S. Torro-Tokodi.

10 févier : GTV technique. Points sur les arceaux vélos ; sur le budget LMCU 2009 ; sur l'assouplissement des « normes LMCU » sur les double-sens ; présentation des dernières études ; réflexion sur les études nécessitant la suppression de stationnement ; points divers. M. Anceau, B. Cousin, E. Defossez, S. Geneste.

26 février : GTV communication. Préparation des documents de communication pour le congrès Fubicy, discussion de l'organisation de la fête du vélo, point sur les améliorations possibles du site internet. E. Defossez, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

3 mars : Unis-cités. Présentation de nos actions à une 10aine de volontaires. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

16 mars : GTV Bordures. Discussion sur le dossier bordures de l'ADAV (67 bordures à abaisser sur Lille). Commentaires de LMCU sur la faisabilité pour chacune d'entre elles. Priorité 2009 : celles permettant d'accéder et sortir de l'aménagement sur le pont de Fives + bordures sur la piste.

24 mars : Réunion de préparation de la fête du vélo 2009. E. Défossez, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

3 avril : Rencontre avec le gestionnaire de la **gare St Sauveur** pour proposer d'y organiser la broc'à vélo. Possible sous certaines conditions. E. Défossez, S. Torro-Tokodi.

4 avril : DD. Stand sur le parvis des halles de Wazemmes. V. Jonis, B. Muller, S. Torro-Tokodi.

6 avril : Réunion de préparation de la **fête du vélo 2009**. JB Boulange, E. Défossez, S. Geneste.

14 avril : **PDES.** Présentation de la démarche du pedibus aux parents de l'école Nadaud à Lille-Sud. Projet de déménagement de l'école, les parents préfèrent attendre. S. Torro-Tokodi.

15 avril : Formation des parents et des enfants de l'école Lavoisier de Wazemmes à la conduite à vélo en ville. S. Torro-Tokodi.

17 avril : Caravane Vanne. Préparation de l'édition 2009. S. Torro-Tokodi.

17 avril : Vieux Lille. Présentation des avantages du double-sens cyclable dans les rues du quartier auprès de la commission Cadre de Vie. Après intervention, les réticenses semblent s'estomper au profit d'une adhésion au dispositif, et à l'évocation de la mise en zone 30 de la totalité du quartier. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

18 avril : Les cycles de l'amour. Inauguration de l'exposition sur les grilles du parc J.-B. Lebas.

LOOS

Février-mars : courrier envoyé au départe-

ment, à la communauté urbaine et à la Ville pour connaître le projet de marquage de bandes sur la rue du Maréchal Foch. Réponse : bandes prévues sur les 200 premiers mètres en venant de Lille, rien sur le reste du tracé. L'ADAV insiste auprès des différentes collectivités pour étudier la réalisation de bandes étroites et sas vélo.
28 mars : Visite sur le terrain des rues Potier et Foch à Loos pour évaluer les besoins, puis des rues Hegel, av de Bretagne/av de Dunkerque à Lille/Lomme et av de l'hippodrome à Lambersart. : comparaison des différents aménagements réalisés, en particulier du traitement des carrefours réussis ou non… Visite des rues Joffre, Galilée et son prolongement et du sentier de la citée de la renaissance en préparation à la réunion à la mairie. Réunion à la mairie sur le projet d'aménagement de la rue Joffre au droit de l'opération « Coats/ Pollet/Lesage » envisagée par CMH. P. Coquerelle.

Rd 48

prise en compte des cylistes dans le réaménagement du carefour de l'Epi de Soil à Loos

RONCHIN

2 février : **Commission extra municipale vélo.** Présentation par le Maire de cette comission vélo et de son fonctionnement. Nombreux points noirs abordés par les membres des conseils de quartier, l'ADAV, etc. : demande d'aménagements (rue Sadi Carnot, rue de Lesquin, chemin des amoureux, etc.), de double-sens cyclables (rue Louis Braille, Gambetta, Bel Air, etc.). Informations données par la Ville et LMCU : sas vélo sur le trajet de la Liane seront faits aux beaux jours, 3 000 € pour les arceaux vélo (soit une dizaine...). S. Geneste, J.M. van Nieuwenhove.

Roubaix

double-sens cyclables en cohabitation rue Henri-Martin

ROUBAIX

15 janvier : Visite à vélo dans les Quartiers Sud pour se rendre compte des difficultés rencontrées par les cyclistes en présence du 1er adjoint. M. Anceau, R. Bodart.
11 février : préparation avec les sevices de la Ville du prochain GTV et de la sortie à vélo sur les Quartiers Nord. M. Anceau
14 février : Stand au **forum des associations.** R. Bodart, S. Torro-Tokodi.
17 mars : Visite à vélo dans les Quartiers Sud pour se rendre compte des difficultés rencontrées par les cyclistes avec les représentants de la Ville. M. Anceau
15 avril : GTV : Les double-sens des rues de Leers et Boucher de Perthes sont réali-

Roubaix

double-sens cyclable en bande rue de Leers

sés. Les autres réalisations 2009 seront pour les double-sens rues des Arts, Victor Hugo, Zola, Écoles, Mail N. Dame, Regnault, Vernet, Château. Des demandes supplémentaires sont formulées rues Tassigny, Bossut, Lorrain, Bois, Mimerel, Dérégnaucourt, Nain. Des bandes seront réalisées rue de la Communauté et avenue Jean-Jaurès. M. Anceau, R. Bodart.

SAINT-ANDRÉ

25 mars : Réunion de présentation du fonctionnement des **GTV** à la municipalité de Saint-André. La mise en place d'un GTV est validée par la Ville ainsi que nos demandes d'études pour la réalisation de double-sens cyclables sur les rues de l'Yser, des Peubliers, Clémenceau, Maertens, Cottages Fleuris. M. Anceau, S. Geneste.

SEQUEDIN

8 avril : Présentation des propositions d'aménagements cyclables de l'ADAV sur la ville de Sequedin. Points noirs : rue du Pont, rue du Dr Calmette, rue du Hem, rue du Marais, rue de la Phalecque (mais projet de pistes sur de la Phalecque). Propositions d'aménager le chemin SNCF longeant la voie de chemin de fer en parallèle de la rue du Dr Calmette pour rejoindre Haubourdin et éviter la rue du pont et du Dr Calmette. Propositions de double-sens cyclables sur les rues du Chemin Noir, Guérin et le chemin de la Pierrette. Proposition d'améliorer la circulation dans les quartier sur les chemins piétonniers en gravier : modifier les barrières infanchissables pour les vélos, prévoir un revêtement dur et des abaissés de bordures. Liste de propositions d'emplacements d'arceaux vélo transmises à la mairie par l'ADAV. L'ADAV propose à la mairie d'utiliser ses documents de communication et informe des prestations qu'elle propose (stand d'information, expo, animations, etc.). Dans le cadre d'une étude menée par le département pour l'aménagement de la ville, l'ADAV sera sollicitée pour participer au comité de pilotage. M. Anceau, S. Geneste, J.-P. Verhille.

TEMPLEUVE

19 janvier : Rencontre avec la municipalité pour permettre la réalisation de double-sens cyclables suite à l'adoption d'un nouveau plan de circulation avec mise à sens uniques des rues Quièze, de la Baille et Neuve. M. Anceau

TOURCOING

5 janvier : **GTV.** Il est décidé de relancer les GTV et d'instaurer des réunions mensuelles pour travailler quartier par quartier. Point sur les réalisations effectives depuis le dernier GTV en 2007. Études demandées de doubles-sens sur les rues Péri, Pasteur, Fleurus, Bapaume. M. Anceau
12 février : **GTV.** Validation du double-sens de la rue de Fleurus. Une étude de couloirs bus + vélo est demandée rue Dron et de bandes cyclables sur Allende. Étude des profils des rues de Toulouse, de la Croix Blanche, de Bapaume, Péri et Leloir pour y implanter des doubles-sens. L'ADAV sollicite la Ville pour que l'interdiction des aires piétonnes aux vélos soit levée dans la ville. M. Anceau
23 mars : Réunion de préparation pour l'organisation d'une balade dans le cadre de la semaine de la mobilité le samedi 19 septembre. M. Anceau
16 avril : **GTV.** Validation des plans des aménagements cyclables qui doivent être réalisés en 2009 : doubles-sens cyclables rues de Toulouse, de la Croix Blanche, de Bapaume, Péri et Leloir. Des bandes seront réalisées rues de la Potente. Les études des rues Dron et Ribot restent à affiner. Des études de double-sens sont demandées rues de Verdun, Marengo, Laboureur et Varsovie. M. Anceau

VALENCIENNOIS

30 janvier : ENTE. Table ronde sur les actions effectuées dans le cadre des PDE. A. Legrand, S. Torro-Tokodi.
18 mars : Plan Climat territorial du Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut et de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Nous avons été invités à intégrer le Groupe Projet « Transport – Mobilité ». Il est demandé aux participants de réfléchir à des actions en lien avec la réduction de notre impact sur l'environnement.
20 mars : Présentation de projets d'aménagements sur Valenciennes Métropole. Projets : Quartier SOULT à Fresnes-sur-Escaut, Ilots 11 novembre et Tordeur à Crespin, Quartier Solitude/Hermitage à Vieux-Condé, Quartier Gras-Bœuf à Condé. S. Geneste, A. Legrand.

VILLENEUVE D'ASCQ

3 février, Groupe vélo. Relance d'une concertation grand public pour favoriser le développement de l'usage du vélo. Au niveau des aménagements en faveur des cyclistes, l'ADAV rappelle ses anciennes demandes de doubles-sens sur les rues de la Station, Carrière Delporte et des Victoires qui sont maintenant acceptées par LMCU. Leur réalisation dépend maintenant de la volonté municipale. Une réflexion sur les points noirs constitués des franchissements du bd du Breucq et du giratoire de la Pilatterie doit être menée. M. Anceau, F. Devred

LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE – LMCU

16 janvier : Grand débat sur la mobilité organisée par Lille Métropole. Suite à cette

consultation l'ADAV sollicitera par écrit l'instauration d'un véritable « **système vélo** ». M. Anceau, O. Dutel, S. Geneste, F. Héran.
26 janvier : Rencontre avec E. Quiquet, 1er Vice-Président en charge des transports et des déplacements. Un budget d'1 million d'euros est annoncé pour 2009 pour la mise en œuvre du réseau cyclable structurant métropolitain. Une véritable vélostation est promise à brève échéance à la Gare Lille Flandre. L'ADAV devra être associée de manière plus transversale aux différents projets de LMCU. L'ADAV demande la mise en place d'un « système vélo » associant aménagements, services et communication. M. Anceau
3 février : Rencontre avec V. Faber, conseillère communautaire en charge du Plan Vélo. L'ADAV expose l'absence actuelle de coordination entre les 2 réseaux cyclables qui se développent sur LMCU : celui sur la voirie (pistes, bandes, double-sens) et celui des voies vertes principalement sur les halages.
24 mars : **Visite à vélo** avec V. Faber (LMCU) et P. Tostain (Région) entre Tourcoing et Lille en empruntant les halages du Canal de Roubaix, de la Marque Urbaine et de la Deûle. L'intérêt de ces aménagements pour favoriser à la fois les déplacements quotidiens et récréatifs est indéniable mais ils restent à conforter (suppression des obstacles : bordures, raccordement avec le voirie, franchissement des voiries, coupures, jalonnement, rétention d'eau en certains endroits…). M. Anceau, S. Geneste
30 mars : 2nde visite à vélo avec V. Faber (LMCU) et P. Tostain (Région) entre Lille et le Parc de la Deûle. M. Anceau.
4 avril : SMET. Commission consultative des usagers des TC. Présentation des projets de nouvelle tarification Transpole et point sur commission cadre Mobilité. Demandes concernant l'implantation d'un parking vélo de grandes dimensions à la gare Lille-Flandres. S. Torro-Tokodi.
7 avril : F3. Reportage sur le vélobus de l'école Pasteur et les comportements à adopter à vélo en fonction des situations rencontrées. S. Torro-Tokodi.

UNITÉ CENTRALE (UC)

14 avril : Étude du projet de pistes cyclables unidirectionnelles sur les rues Wagner et Cannes à **Lille**. Étude du projet de bandes cyclables continues avec transformation en pistes au niveau de la chicane sur la rue du Capitaine Hazebrouck à **Haubourdin.** M. Anceau.
14 avril : Étude du projet de voie verte pour assurer la continuité du cheminement le long de la Deûle en sécurisant le franchissement de la rue Roger Salengro au pied du Pont Ste-Hélène à **La Madeleine**. M. Anceau.
17 avril : Point sur l'intervention de LMCU lors du congrès de la Fubicy et présentation des opérations qui seront engagés en 2009 avec le budget d'1 million alloué pour le vélo. La majorité des opérations retenues sont celles demandées par l'ADAV dans les différentes réunions auxquelles elle participe. M. Anceau, S. Geneste.

UT-ML (Marcq en B. - Lambersart)

8 janvier : Présentation des projets en cours : passerelle à **Marquette** pour franchir la Marque ou encorbellement sur le pont existant, **Parvis St Philibert** (liaison piétonne entre le centre commerciale et la station de métro), zone 30 rue de Lompret à **Lambersart**, Pôle d'échange avec un Vélopole à la Grare de **Don** , Zone 30 av du Ramponneau à **Santes** et reprise des aménagements cyclables à l'entrée d'**Haubourdin** sur la route de Santes. M. Anceau, S. Geneste.
5 février : Présentation des projets en cours : étude d'un aménagement cyclable rue du Capitaine Haezebrouck à **Haubourdin**. Étude d'aménagements ralentisseurs chemin du Vieux Soldat à **Lompret.** M. Anceau, S. Geneste.
11 mars : Présentation des projets en cours : étude d'un aménagement en zone de rencontre impasse du Quesnoy à **Wambrechies**, zone 30 rue des Ecoles à **St André**, l'ADAV demande d'y intégrer un double-sens, double-sens cyclable rue Watteau à **Marquette**, double-sens cyclable rue des Fossés à **La Bassée**.

Villeneuve d'Ascq

bandes cyclables rue Montalembert

UT-RVA (Roubaix - Villeneuve d'Ascq)
Voirie

22 janvier : Réunion de travail. **Roubaix**, projet de double-sens de la rue Boucher de Perthes, zone 30 rue Voltaire et couloirs ambulance (+ vélo ?) rue de Beaumont. **Villeneuve d'Ascq**, projet de zone 30 rue Anne-Jos du Bourg. M. Anceau;

18 février : Réunion de travail. **Hem**, projet de percement d'une nouvelle voie dans le prolongement de la rue des Trois Fermes vers l'Antenne Sud avec des pistes cyclables. **Roubaix**, zone 30 avec double-sens rue de la Fontaine. M. Anceau;
18 mars : Réunion de travail. **Anstaing,** projet de refonte de de la place au débouché de la rue Jean Jaurès et de la RD 941. La piste bidirectionnelle sera reprise. Accès au Grand Stade à **Villeneuve d'Ascq et Lezennes**. Des pistes seront réalisées. L'ADAV demande à les protéger du stationnement et à les poursuivre jusqu'aux anneaux des giratoires. **Chéreng**, projet de zone 30 rue du Gal Leclerc. **Mons en Baroeul**, projet de réaménagement du carrefour Gutemberg/Braille. L'ADAV demande que le projet avec un îlot central soit abandonné au profit de bandes cyclables. M. Anceau
23 mars : Réunion de travail. Étude pour validation du projet de double-sens de la rue des Arts à Roubaix et de bandes cyclables sur la rue Gutemberg à Mons.

UT-TA (Tourcoing - Armentières)

30 janvier : Réunion de travail. Étude du projet de prolongement des bandes cyclables sur le boulevard de l'Egalité à **Tourcoing** et du projet de double-sens sur la rue de Fleurus. **Armentières** : l'ADAV demande l'étude de double-sens sur les

Tourcoing

bandes cyclables rue d'Havre

rues : de la Gare, Jacquard, Girard, Papin, Buttin, Soupirs, Lamartine, de Lattre de Tassigny, Foch, St Charles, Kennedy, du Moulin, Macé, Jeanne d'Arc, St Pierre et Curie. **Bondues** : l'ADAV demande que le projet de piste bidirectionnelle du Chemin St Georges soit relié aux projets de pistes du département sur la RD 617. M. Anceau.
24 février. Mise en place des réunions périodiques entre l'Unité Centrale et l'Unité Territoriale à laquelle est dorénavant associée l'ADAV. M. Anceau
13 mars : Présentation du projet de Ligne à Haut Niveau de Service sur le Bd d'Halluin à Tourcoing.
24 mars : Réunion de travail sur les projets susceptibles d'être proposés à la Ville d'**Armentières**. Étude d'aménagements cyclables sur les axes structurants de la ville, mais étant donné que ces axes relèvent du Département, LMCU ne pourra y réaliser des travaux.
Études des projets de doubles-sens des rues de la Gare, Jacquard, Girard, Papin, Buttin, Soupirs, Lamartine, Kennedy, du Moulin, Jeanne d'Arc, St Pierre et Curie. M. Anceau
14 avril : Nouveau point sur la LHNS à Tourcoing sur le Bd d'Halluin. Désacord entre l'ADAV et LMCU sur le traitement des aménagements cyclables. M. Anceau

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

9 janvier : Projet d'extension du partenariat pour développer des actions en faveur des agents du Département et des collégiens. Un financement complémentaire reste à trouver. Deux solutions sont possibles : une nouvelle convention avec un financement par les directions de l'Environnement et des Collèges ou un avenant à la convention actuelle. Le Département doit étudier en interne les différentes possibilités.
Villeneuve d'Ascq : liaison cyclable entre le parking P11 et RD 952. Une piste bidirectionnelle permettra la liaison avec la rue Paul Langevin
RD 700, Hem-Wattrelos. Le projet d'élargissement de la RD 700 devrait inclure l'étude d'une piste cyclable Nord-Sud sur la totalité de l'axe côté Ouest,

améliorer les traversées existantes et en créer de nouvelles pour réduire l'effet de coupure occasionné par la création de la voie il y a une vingtaine d'année**.**

16 février. Préparation du congrès FUBicy. Point sur la nature de l'intervention demandée au Département.

Création du bd urbain de Tourcoing, 2nd phase, du bd Gambetta à la rue de Roubaix

Dans un souci d'homogénéité avec les aménagements de la première phase, l'ADAV demande que des pistes cyclables, au niveau des trottoirs, soient réalisées à la place des bandes projetées pour la partie comprise entre les rues de la Tossée et de Roubaix. Cette demande sera rejetée après présentation à la Ville de Tourcoing.

Tourcoing – Boulevard Industriel.

Le Département informe l'ADAV que des bandes pourraient être réalisées dans le cade d'une opération de sécurité. Michel Anceau.

6 avril : Visite de terrain sur les aménagements à réaliser autour du Pont du Sartel à Roubaix pour optimiser à l'avenir l'insertion des cyclistes dans les giratoires. Visite des aménagements réalisés à Wattrelos dans l'Eurozone. La signalisation devra être reprise et certains accès à la piste repris car en l'état l'aménagement est peu lisible et accessible. M. Anceau

7 avril : Point sur l'intervention que le Département fera lors du congrès de la Fubicy. La demande de l'ADAV pour la transformation des bandes en pistes sur le prolongement du boulevard Industriel n'a pas été retenue par la Ville de Tourcoing. M. Anceau

9 janvier. Arrondissement de Douai

Observation, après étude de terrain, sur les projets présentés lors de la réunion du 14 novembre 2008 :

Flines-Marchiennes/RD 35 : accord de l'ADAV pour la réalisation d'une piste bidirectionnelle entre la sortie de Flines et la RD 25. L'itinéraire se poursuivrait ensuite sur un cheminement géré actuellement par le PDIPR et qui accueille un itinéraire de promenade. Ce cheminement est parallèle à la RD 35.

Peccquencourt-Bruille lez Marchiennes, projet de piste bidirectionnelle sur **la RD 225** entre les deux localités. Les accès et les débouchés des pistes seront retravaillés pour permettre des insertions plus progressives des cyclistes et des changements de directions plus aisés.

Raches-Anhiers, traitement de la traversée d'agglomération avec reprise de l'ancien aménagement cyclable sur la **RD 8**. Une attention particulière sera portée au traitement des insertions de manière à supprimer les bordures existantes au profit de seuils zéro.

Raimbeaucourt, aménagement de pistes cyclables sur la **RD 8C**. Le principe de piste cyclable bidirectionnelle est validé. Le raccordement avec les aménagements de la RD 917 sera modifié (élargissement) pour faciliter l'accès et la sortie de la piste de la RD 8C. **Gœulzin-Arleux**, **RD 65** : projet d'un aménagement cyclable. L'aménagement dépendra de la possibilité de réalisation d'un encorbellement sur le pont qui permet le franchissement de la Sensée. Michel Anceau, Victor Sion (DDV).

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

20 janvier. Différents projets de l'arrondissement sont soumis à l'avis de l'ADAV.

Solesmes – Romeries / RD 942. Des bandes cyclables seront réalisées. Afin de ne pas réinjecter les cyclistes dans la circulation générale avant l'îlot central situé en sortie de Romeries, l'aménagement doit être prolongé en pistes de part et d'autre de l'îlot pour une réinsertion progressive sur la chaussée.

Cantaing sur Escaut – Noyelle sur Escaut / RD142. Des bandes cyclables seront réalisées.

Cambrai – Naves / RD 114. Des bandes cyclables sont projetées. Le projet prévoit de les interrompre avant les îlots centraux. Une solution sera recherchée pour assurer une continuité en transformant les bandes en pistes au niveau des îlots.

Esnes – Walincourt / RD 960. Projet de piste bidirectionnelle.

Cauroir – Carnières / RD 113. Projet de bandes cyclables.

Caudry – Bertry / RD 115. Projet de bandes entre Caudry et la RD 115a puis d'une piste bidirectionnelle en béton vers Bertry. Des insertions plus coulées seront étudiées pour faciliter les accès à la piste.

RD 935n, St Saulve, piste pour accéder à la Zone Industrielle

Le Cateau : Voie nouvelle. Projet d'aménagement cyclable. Une piste bidirectionnelle entre les deux giratoires semble la solution à retenir.

Sud de Maretz / RD 932. Projet de bandes cyclables. Un marquage fort sera réalisé : enduit coloré entre chaussée et bandes et sur certaines sections îlots herbeux + bande sonore.

Caudry – contournement Ouest. Projet de piste bidirectionnelle côté Est.

Caudry / RD 643. Possibilité de bandes sur l'ex-RN entre Caudry et Beaumont. Il sera étudié la possibilité de raccordement avec les pistes de la RD 115 au niveau du giratoire.

Neuville / RD 643 – RD 1643. Piste bidirectionnelle sur la 1643 pour accéder à la zone d'activité à partir de la 643. Pistes unidirectionnelles à partir de la 1643 jusqu'à l'entrée de Neuville. Séparateur = herbe et buisson. Réalisation en mai 2009. M. Anceau

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

29 janvier. Condé sur Escaut / RD 954. Projet d'aménagement entre les Rd 935 et 75a. Il est convenu que l'ADAV se rendra sur place avant de se prononcer sur l'opportunité de l'aménagement de la connexion aux giratoires existants.

Marly / RD 75 – RD 934. Présentation du projet d'aménagement des accès aux collège et lycée suite à une première présentation à l'ADAV. Accord sur le principe de traitement des pistes cyclables.

Denain / RD 955 – accès au lycée. Création d'un giratoire avec une piste cyclable extérieure bidirectionnelle. Afin d'améliorer la sécurité des cyclistes, il sera demandé par le Département à la Ville de Denain l'autorisation de passer de 2X2 voies à 1X1 voie avec soit la création de bandes cyclables (avec marquage renforcé) ou de couloirs bus + vélo. De même les branches du giratoire seraient à 1 voie et non 2 voies.

Marquette – Bouchain / RD 132. Présentation du projet de piste bidirectionnelle jusqu'à la RD 148 puis unidirectionnelles jusqu'à l'entrée de Bouchain. Le plan reprend les observations faites précédemment par l'ADAV. Des problèmes d'acquisition de terres agricoles retardent la réalisation de l'aménagement.

Bouchain – Emerchicourt / RD 943. Réajustement de la plate-forme. Les bandes seront confortées et allongées au maximum aux extrémités. Profil = bandes de 1.75 m et chaussée de 6.5 m. Dans Emerchicourt les bandes seront transformées en pistes au niveau des îlots. Une étude de raccordement avec les bandes cyclable de la Rd 957 est demandée.

St Amand / RD 169-RD 169a. Le raccordement entre les nouvelles pistes unidirectionnelles entre St Amand et la RD 169a sera amélioré avec les anciens aménagements de la RD 169 qui se trouve après l'intersection avec la 169a. La transition en bidirectionnelle sera supprimée au profit de deux aménagements unidirectionnels continus. Dans une seconde phase des by-pass seront réalisés sur la 169 au niveau des écluses qui interrompent les bandes cyclables.

Haveluy / RD 40. Reprise des aménagements dans la traversée d'agglomération. By-pass au niveau des îlots. M. Anceau, A. Legrand.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

19 février : rencontre pour exposer le principes des partenariats entre l'ADAV et ses partenaires actuels en vue de nouer un nouveau partenariat avec le Conseil Général du Pas-de-Calais. **M. Anceau**

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

27 janvier : Comité de pilotage régional. Point d'avancement sur le schéma régional des véloroutes et voies vertes. M. Anceau, L. Coveliers.

20 février : Beaurainville. Inauguration des premiers abris à vélos sécurisés. L'ADAV rappelle la nécessité de prévoir des arceaux extérieurs pour les voyageurs occasionnels et demande que le système d'accroche soit modifié pour permettre d'attacher le cadre et la roue avant du vélo à l'arceau. M.

ESPACE INFO-ÉNERGIE DÉPLACEMENTS (EIED)

5 décembre : PDES. Sensibilisation des enseignants et des élèves de 5e de l'école Jeanne d'Arc à Roubaix à l'écomobilité.
12 janvier : PDES. Présentation de la démarche de pedibus à un parent d'élève de Baisieux pour mise en place prochaine suite à déménagement du groupe scolaire.
13 janvier : EIE. Journée de coordination régionale à Lille.
15 janvier : Plan Climat. Atelier de sur les changements de comportement. Réflexions sur les perspectives.
20 janvier : PDES. Préparation d'un outil pédagogique pour faciliter la réalisation de la démarche dans les établissements scolaires de la région.
22 janvier: Plan Climat Régional. Atelier 1.4 (mobilités alternatives et ruptures de charge). Constats et perspectives sur le territoire régional.
3 février : CITEO (ex-ADEMN). Préparation de deux journées de sensibilisation aux mobilités alternatives.
2 mars : ADEME/Région. Réunion de bilan de l'année écoulée.
10 mars : Plan Climat Régional. Atelier 1.4. Proposition d'actions.
16 mars : Bilan d'enquête d'un groupe d'étudiants portant sur la notion d'« acceptabilité des mesures écofiscales de transport » au MESHS (ex-IFRESI).
30 mars : CITEO. Finalisation de l'événement thématique.
2 avril : DD. Stand d'informations à l'université catholique.
7 avril : DD. Stand au siège de région.
7 avril : DD. Stand à la Halle de Glisse lors de l'opération « Rencontres de la Mobilité ».
16 avril : PDE. Réunion à l'ADEME à Douai pour préparer la création d'un cahier des charges régional permettant d'identifier les actions en adéquation avec la démarche de PDE.
20 avril : PDES. Présentation de la démarche de pedibus en collaboration avec la Communauté d'Agglo de St Omer (CASO) pour une école de Wizernes (62).

Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE)

19 janvier : Préparation de la rencontre régionale à Arras sur les villes cyclables. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.
12 mars : Colloque « Villes cyclables » à Arras. L'ADAV fait part de son travail avec les institutions pour améliorer la prise en compte des cyclistes à tous les niveaux. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

Club des Villes Cyclables (CVC)

2 avril : Participation à la journée d'étude du CVC. Ateliers sur les double-sens cyclables, l'apport du vélo en terme de santé et sur les expérimentations de Strasbourg et Bordeaux pour autoriser le mouvement de tourne-à-droite lors de la phase rouge d'un feu. M. Anceau

Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)

7 février. Participation au conseil d'administration de l'association. M. Anceau
28 mars. Participation à l'Assemblée Générale de l'association. L'ADAV reste au bureau de l'AF3V. M. Anceau

FUBicy

17 janvier : Comité Directeur à Paris. S. Torro-Tokodi.
28 février : Comité Directeur à Paris. S. Torro-Tokodi.
21 mars : Comité Directeur à Paris. S. Torro-Tokodi.
24 avril : Journée d'Étude. Intervention de l'ADAV lors de deux ateliers
25-26 avril : Assemblée Générale.

Fondation Norauto

9 décembre : anniversaire des 3 ans de la fondation. Remise de prix et remerciements à l'ADAV pour la réalisation de la fiche 3, et présentation du projet de fiche 7 à l'attention des automobilistes. S. Torro-Tokodi.

MRES

13 février : Préparation d'un village associatif pendant la semaine nationale du développement durable, qui exceptionnellement n'aura pas lieu à Lille cette année. S. Torro-Tokodi.
17 février : Europe XXL. « L'Europe de la lenteur ». Projet de communication commune pour promouvoir les voyages autrement qu'en avion et en voiture. S. Geneste

ABRÉVIATIONS

CUA : Communauté d'Agglo d'Arras
DDE : Direction Départementale de l'Équipement
Dsc : Double-sens cyclable
EIE : Espace Info-Énergie
GTV : Groupe Travail Vélo
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PDE : Plan de Déplacements d'Établissement
PDES : Plan de Déplacements d'Établisement Scolaire
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
UT : Unité Territoriale

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ADAV

(sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

Réductions sur achat de vélos et pièces

Dans le Nord

CYCLES LESAFFRE
204 Rue Carnot
FÂCHES THUMESNIL
03 20 95 46 96
Remise de 5%
(hors promotion)

VANDERDONCKT FONTAINE
Cycles Peugeot
1 et 3 rue Roger Salengro
HELLEMMES
03 20 56 52 66
10% sur les accessoires ;
5% sur les vélos
(hors promotion)

LAMBERSART CYCLES*
11 rue du Bourg
LAMBERSART
03 20 93 99 38
5% sur achat de vélo ;
10% sur les pièces
(hors promotion)

Cycles LECOLIER
64 rue Gambetta
LILLE
03 20 54 83 39
5% sur achat de vélo ;
10 % sur les pièces
(hors promotion)

TO DIFFUSION
1 et 3 rue du Nord
LILLE
Tél. 03 20 42 18 17
todiffusionlille@orange.fr
Spécialiste du vélo électrique.
Remise de 10% sur vélos ;
20% sur accessoires.

VILLAVÉLO
24 pl Louise de Bettignies
LILLE
03 20 74 17 58
lille@villavelo.com
Spécialiste du vélo urbain et du vélo électrique.
Remise de 5% sur vélos et accessoires
(hors promotion)

Cycles VERBRUGGHE
411 avenue de Dunkerque
LOMME
03 20 08 98 41
Remise de 5 % sur vélo
10 % sur les pièces
(hors promotion)

CYCLES ET MOTOS
Neufs/Occasions
Alain PEUCELLE
28 rue des Hautes Loges
MARCQ en B.
03 20 72 62 22
6% sur achat de vélo ;
10% sur les pièces
(hors promotion)

Cycles FALLET
4 bis av. Robert Schumann
MONS en BARŒUL
03 20 04 47 01
Remise

SCOOTENVILLE
78 rue de Famars
VALENCIENNES
03 27 25 64 76
VAE, cyclomoteurs, e-solex
10% sur accessoires ;
5% sur vélos
(hors promotion)

CULTURE VÉLO
Boulevard de l'Ouest
VILLENEUVE D'ASCQ
03 20 56 06 99
Remise de 7% sur les vélos et les accessoires.
59vdascq@culturevelo.com

Dans le Pas-de-Calais

VÉLO & OXYGEN
4 rue du 19 Mars 1962
ACHICOURT
03 21 55 85 17
Remise de 5%

CAPSULE CYCLES
3 rue Copernic
ARRAS
03 21 71 03 67
capsulecycle@orange.fr
Remise de 5%.

RIDE ON
689 rue du Pont de pierres
BÉTHUNE
03 21 64 02 51
ride.on@orange.fr
5% sur vélos ;
10% sur pièces
(hors promotion)

*M. Baert, gérant de Lambersart Cycles, nous informe que suite à une erreur des Pages Jaunes, son entreprise n'apparaît pas à la bonne rubrique, à « Motos » et non à « cycles ».

Dynamobile c'est comme le chocolat : on y met le nez une fois et on en est fou !

C'est lors d'une balade initiée par Gérard Vahé début avril 2008 autour de Jenlain que celui-ci m'avait mis l'eau à la bouche en me racontant son « Dynamobile édition 2007 » En terminant la dernière étape de ma première expérience du Dynamobile 2008, je savais déjà que je ne pourrais que participer à l'édition 2009, quel que soit le parcours envisagé par les organisateurs. Comme en témoigne Claude Hanquez dans l'HeuroVélo de septembre-octobre, on s'y inscrit pour profiter (voire « consommer ») des balades bien encadrées et conviviales parce que organisées par nos voisins belges et l'on en revient militant et convaincu d'avoir partagé une expérience originale, dynamique, festive que l'on brûle de partager avec d'autres.

Un petit rappel de ce qu'est Dynamobile dont le siège est à Bruxelles :

Dynamobile, c'est un événement européen militant, festif et convivial : organisé depuis 1995 en juillet, il s'agit d'un voyage à vélo à la découverte de régions d'Europe accessibles en 10 jours par des familles, à partir de Bruxelles.

Dynamobile, c'est 10 jours à vélo pour convaincre que :

- le vélo est un moyen de déplacement simple, rapide, économique, agréable, passe-partout, sain, écologique ;
- le vélo doit avoir la place qu'il mérite dans la circulation au quotidien, grâce à une politique volontariste ;

10 jours pour convaincre :

- par la pratique et l'exemple des participants, de tous âges et origines : en 2008, que ce soit le plus jeune, âgé de 3 mois et accompagné par ses parents, la doyenne du groupe, 80 ans, des enfants, des adolescents, chacun y a trouvé sa place ;
- par nos rencontres dans les régions traversées avec les habitants, les associations, les autorités et les médias. Dynamobile prône une utilisation plus rationnelle des investissements publics en matière de mobilité plutôt que des dépenses massives réservées à de grands travaux routiers. J'ai le souvenir des yeux ébahis - dans les villes et villages traversés - de piétons ou automobilistes qui découvraient un groupe de 150 cyclistes souriants, bien encadrés qui envahissaient leurs rues, leurs centres-villes. Et je ne parle pas du plaisir rare d'inverser le rapport de force face aux voitures : 150 cyclistes, c'est forcément prioritaire...

Les étapes font le plus souvent soixante kilomètres. Les haltes sont fréquentes pour que régulièrement, les derniers du groupe de 150 personnes rejoignent le début de la file. Chacun porte ses bagages sur son vélo, y compris le matériel de couchage (matelas et sac de couchage).

Les villes qui nous accueillent mettent à la disposition des randonneurs des halls de sport avec sanitaires et douches.

Les repas, préparés par une cuisine roulante sont le plus souvent végétariens et biologiques : que les gros mangeurs se rassurent : on y mange plus qu'à sa faim !

Et tous les soirs, une animation.

Invités lors de l'assemblée générale de l'ADAV fin janvier 2009, deux organisateurs de Dynamobile étaient restés vagues quant au parcours de cette année en mentionnant les bords de Meuse et une arrivée en France à Châlons-en-Champagne. Depuis début avril, les choses sont beaucoup plus concrètes :

L'édition 2009 aura lieu du vendredi 17 au matin au dimanche 26 juillet.

Parti de Bruxelles, Dynamobile entraînera ses cyclistes vers Gembloux, Dinant, Fumay, Sedan, Stenay, Verdun, Bar-le-Duc, Saint-Dizier et Châlons-en-Champagne. Le retour à Bruxelles se fera en car, le dimanche 26 vers 17 h.

Les itinéraires de Dynamobile empruntent quasiment toujours des routes peu fréquentées, d'anciennes voies de chemin de fer, des chemins de halage comme les Lange-Afstands-Fietsroutes en Flandre et le RAVeL en Wallonie ainsi que les Véloroutes et Voies Vertes en France.

Je vous entends : « Et combien ça coûte ? », « Et je fais comment si je veux m'inscrire ? », etc. Les tarifs, pour les 10 jours, s'échelonnent de 225 euros pour un adulte à 50 euros pour un enfant de moins de 5 ans en passant par 160 euros pour un jeune de moins de 18 ans et 110 euros pour un enfant de moins de 12 ans. Je vous ai mis l'eau à la bouche ? Pour en savoir plus, allez donc sur le site :
www.dynamobile.net ;
pour leur écrire :
info@dynamobile.net
ou par courrier à :
Dynamobile ASBL
Chaussée de Louvain, 617
B-1030 Bruxelles

Tél. + 32 2 343 23 87
+ 32 2 705 79 07

Lors de ma première participation à l'édition 2008, en dehors d'un accueil en mairie avec les élus de Valenciennes et du relais ADAV local, j'avais regretté, qu'en dépit de la participation d'au moins quatre adhérents de l'ADAV sur l'ensemble du parcours, l'association y soit très « discrète », voire « invisible »... Volontaire et nommée relais entre nos deux associations, je vous invite donc à m'informer par mail à nicole.loriau@voila.fr de votre inscription au Dynamobile 2009 : nous pourrions réfléchir, par exemple, à l'animation d'une des soirées sur le parcours, décider de ramener les chasubles jaunes de l'ADAV (très enviées l'an dernier), des exemplaires de l'HeuroVélo, etc.

Nicole Loriau

Balade festive à travers Béthune, le 14 mars 2009 « Vis la Ville à Vélo »

Depuis sa création, soit un plus de deux ans, l'antenne de Béthune est en contact avec la municipalité de Béthune à qui elle a proposé un plan d'action pour améliorer les conditions de sécurité de la circulation des cyclistes dans la ville, ainsi que les possibilités de stationnement des vélos en sécurité.

Mais les réalisations demandées tardent à se concrétiser. Aussi, lors de sa dernière réunion, l'ADAV du Béthunois a décidé d'organiser une balade à vélo dans la ville, intitulée : « Vis la ville à vélo » pour montrer à la municipalité et aux Béthunois que les cyclistes existaient dans Béthune et qu'ils demandaient à être mieux pris en compte.

Des affichettes, annonçant la balade, furent placées chez des commerçants. Des communiqués furent publiés par la presse et, surtout, « le clavier à écran », forme moderne du « bouche à oreille » fonctionna plein pot…
Combien serions-nous à cette balade ? 10, ce ne serait pas terrible, 30 cela ne serait pas mal, 50 ce serait un vrai succès… Prévoyant très large, nous décidons d'acheter 100 ballons de baudruche et de quoi les gonfler avec plus léger que l'air.

Qu'est-ce que cela allait donner ? Le matin, il faisait gris, mais il ne pleuvait pas. Dès 9h30, des cyclistes convergeaient vers le parvis de la gare : des individuels, des familles entières, des amis et bandes de copains, des membres de clubs cyclotouristes, certains en grand uniforme, n'est-ce pas Beuvry ? Bref, nous ne serions pas seuls et les gonfleurs de ballons furent rapidement à cours de munitions. Nos prévisions les plus optimistes étaient largement dépassées. Notre peloton, heureusement escorté par deux gardes urbains en scooter, compta 120 participants, ce qui put donner un avant-goût des 4 jours de Dunkerque qui doivent faire étape à Béthune le 7 mai prochain.

Tous les âges étaient représentés, de la plus jeune, 4 ans, qui avait lâché ses petites roues 2 jours plus tôt, jusqu'aux aînés encore en pleine forme, qui ne sont plus en âge de lire Tintin.

Cette balade qui se voulait, et qui fut, festive et bon enfant, alla d'abord de la gare à l'Université d'Artois et retour, car ce parcours est l'aménagement que nous estimons prioritaire, parce que parcouru quotidiennement par plus d'un millier de lycéens, étudiants et enseignants. Une quarantaine de pancartes ont été placées tout au long de ce parcours : « ICI BIENTÔT AMÉNAGEMENT VÉLOS ??? ».

La balade alla ensuite de la gare au centre-ville et retour. Après les nombreuses actions déjà effectuées, cette promenade dans Béthune était la première sortie officielle sur le terrain, là où des améliorations d'aménagements pour la sécurité des cyclistes sont souhaitées.
Le trajet s'effectua dans la bonne humeur, la gaîté et la simplicité. Plusieurs photographes immortalisèrent cette première à Béthune. Une journaliste de la Voix du Nord, adepte de la petite reine, se compta parmi les cyclistes et, Anne Écuyer, deuxième adjointe au maire, chargée du développement durable et membre de l'ADAV, se joignit même au groupe, malgré un emploi du temps chargé par ailleurs. Les clients d'un boucher du centre-ville, nous voyant passer, finirent la randonnée avec nous, la viande achetée attendrait un peu plus longtemps pour être mise au frigo.

La mi-parcours devant la gare de Béthune

Le peloton était impressionnant à travers les rues, boulevards et chemins de la ville et le retour à la gare se fit après avoir emprunté le seul (à l'époque) double-sens de la ville, la rue Legillon.

Les ballons de baudruche avaient été remis aux participants, ceci non seulement pour marquer le caractère festif de cette sortie, mais aussi pour symboliser le fait que les ballons, qui sont toujours prisés par les enfants, parcourront Béthune en attendant que ses enfants puissent le faire eux-mêmes, à vélo et en sécurité, grâce aux futurs aménagements cyclables.

Le lacher de ballon

En fin de balade, sur le parvis de la gare, alors que nous partagions le verre de l'amitié, les ballons ont été lâchés. Le propriétaire de celui qui sera retrouvé le plus loin gagnera une place pour le voyage qu'organise l'ADAV le samedi 26 juin à Gouda aux Pays-Bas, pays du vélo !
Les ballons prirent leur envol, poussés par un fort vent d'Est. Un habitant de Gouy-lez-Piéton (sic) (pour un peu, cela aurait été un habitant de Gouy-lez-Cycliste !), près de Charleroi en Belgique, vit tomber un ballon dans son jardin 2 heures et 10 minutes après son envol et à 120 kilomètres à vol d'oiseau de Béthune. Un ballon fut retrouvé par la suite plus loin. Il avait parcouru 167 kilomètres.

La presse relata très positivement cet événement, et tous les participants, je crois pouvoir dire « tous » sans me tromper beaucoup, furent très heureux de leur visite de Béthune ce matin-là.

Que tous ceux qui ont aidé à la bonne organisation de la balade et plus généralement tous ceux qui y ont participé ou, qui n'ayant pu venir, nous ont encouragés, soient particulièrement remerciés

Daniel Dourlens, animateur
de l'antenne ADAV de Béthune

Une seconde vision de cette balade festive

Aurons-nous du monde à la balade que nous avons organisée pour faire valoir la place des cyclistes de Béthune ? Question lancinante depuis quelques jours où j'essaie de battre le rappel des troupes, coups de téléphone, pose d'affiches, lancement d'invitations par mail, par prospectus et surtout le bouche à oreilles.
Quel soulagement, quand j'aperçois tous les ballons roses qui flottent au dessus des cyclistes en tenue jaune fluo pour la plupart !

Chaque participant est muni d'un ballon

Je reconnais le club de cyclotourisme de Beuvry venu en grand nombre, ils ont t-elle un trajet annoncé de 9 km ? Mais je suis tellement euphorique que je ne doute de rien. Il y a aussi les amis de Lacouture venus en famille. Deux médecins de l'hôpital, ça fait sérieux ! Et un comité de parents d'élèves motivés parce qu'il y a encore eu un accident entre un élève et une voiture quelques jours plus tôt.
Nous nous mettons en route, la rue de Lens est parcourue par un long serpent jaune de cyclistes en gilet fluo.
Nous sommes bien escortés par la police municipale en scooter, qui arrête les voitures pour nous laisser passer. Le défilé emprunte sans difficulté les ronds-points. La piste cyclable reste acrobatique. Je vois ma petite nièce Charlotte obligée de descendre de vélo pour descendre et remonter une bordure de trottoir. Nous sommes obligés de laisser notre monture pour la faire traverser la route le plus rapidement possible. Il faut s'assurer que les voitures nous laisseront passer et nous lancer rapidement en courant à côté d'elle pour aller d'une bordure à l'autre. D'autres enfants roulent librement un peu plus loin. Entre les conseils que leur prodiguent leurs parents, leur casque mal ajusté qui leur tombe sur un œil et les mouvements de leur ballon gonflé attaché à leur monture, les écarts de conduite ne sont pas rares. C'est le propre des enfants d'être distraits et c'est bien leur droit non ! Pour ceux qui sont installés tranquillement sur le siège bébé du vélo de leur père cela n'a aucune importance. J'en vois même un qui commence un petit pique-nique avec la rondelle de saucisson donnée par le boucher chez qui ils ont lu l'affiche annonçant la balade.

Un long cortège coloré fait route vers la gare

gardé leur tenue rouge et cela fait une belle touche de couleur. Il y a aussi le Guidon Richebourgeois, autre club dont je fais partie. Les Lillois, membres de l'ADAV et parmi eux mes enfants étudiants, revenus spécialement tous les trois, à la fois pour la cause du vélo et pour faire plaisir à Maman. Mon mari qui a renoncé à une matinée laborieuse. Et puis ma famille, mon cousin et son fils, ma sœur avec ses dernières filles Juliette et Charlotte. La semaine dernière, nous avons passé une après-midi avec Charlotte pour qu'elle sache faire du vélo. En une semaine, elle s'est perfectionnée et a changé de vélo pour un autre plus grand. Débutante de 4 ans, supportera-

Le vélo est vraiment un moyen de communication idéal, c'est un véhicule ouvert qui permet d'apprécier les caresses du vent, les rafraîchissements de la pluie, la chaleur du soleil mais qui permet surtout de dire bonjour à son voisin de feu rouge, à celui qu'on double à toute allure, au piéton qui nous regarde passer. Nous ne nous privons pas pour communiquer. Mon cousin passionné de technique discute avec le fabricant de vélo électrique. Marion (ma fille) chante à tue-tête et fait oublier à ses petites cousines les efforts de pédalage, quitte à casser les oreilles de son père qui mène le tandem où elle a pris place; les journalistes réalisent leur reportage en pédalant au milieu de nous. Nous saluons avec des grands gestes les commerçants au travail, surtout ceux chez qui on a mis des affiches bien sûr ! Notre cortège est tellement long que j'ai l'occasion de redire « bonjour » à Daniel (responsable de l'ADAV antenne de Béthune) qui ayant fini le tour d'un pâté de maisons regarde passer, pendant un bon moment, la fin du défilé dont il est à la tête. Je rencontre beaucoup de cyclistes que je ne connaissais pas.

En tout cas, j'espère que nous nous sommes montrés et fait entendre suffisamment ! S'il le faut, nous recommencerons avec plaisir !

Brigitte Helle

La caravane-vanne est de retour le 24 mai

La Caravane Vanne randonnée cyclotouristique, fantaisiste et en accordéon, dont l'ADAV est partenaire,fera comme tous les ans un double départ. Un peloton part de Lille, un autre de Tournai, à peu près à la même heure et se rencontrent vers midi au poste frontière de Baisieux. De nouveaux participants et partenaires viennent grossir la famille en 2009, le pique-nique d'arrivée notamment devient un village associatif.
Du côté français, le rendez-vous est donné au tout nouvel espace culturel inauguré dans le cadre de lille3000, la gare St Sauveur. Au son des flonflons de l'accordéon, vêtus de mille couleurs, et munis d'une frite du diable, c'est parti pour 20 km de balade en vélo. Arrivée en farandoles, embrassades avec nos amis belges au poste frontière. Fusion des deux pelotons pour un petit tour d'une demie heure, pêle-mêle de part et d'autre de la frontière et donc pique nique autour du village associatif sur la pelouse de la mairie de Baisieux.

Départ de Lille : 9h, gare Saint-Sauveur

Renseignements :
Association Culture & Flonflons Flandres
Tel. 03 20 22 12 59
Fax. 03 20 13 99 50
www.flonflons.eu

AGENDA

Plus d'infos sur : www.droitauvelo.org

Pour toutes ces activités, l'association recherche des volontaires

- Samedis 6 juin, 4 juillet et 1er août :
ATELIERS-RÉPARATIONS DE L'ADAV (sous réserve de la disponibilité des bénévoles ; infos en temps voulu sur le site de l'association).

- Vendredis 29 mai, 26 juin, 31 juillet et 28 août :
BRUXELLES : MASSE CRITIQUE (rassemblement à 18 h 00 à la porte de Namur).
http://www.gracq.be/ACTU/Evenements ; http://placeovelo.collectifs.net

- du lundi 11 au dimanche 17 mai :
DRING DRING 2009.
http://www.dringdring.be/index_fr.php3

- du mardi 12 au vendredi 15 mai :
VÉLO - CITY 2009.
http://www.velo-city2009.com/accueil.html

- du mercredi 16 au mardi 22 septembre :
SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ.
Infos en septembre sur le site de l'ADAV.

- Samedi 6 et dimanche 7 juin :
13E ÉDITION DE LA FÊTE DU VÉLO.
http://www.feteduvelo.fr/

- Jeudi 17 et vendredi 18 septembre :
13ES RENCONTRES DES DÉPARTEMENTS CYCLABLES.
http://www.departements-cyclables.org/accueil.phtml

- du vendredi 2 au lundi 5 octobre :
SALON 2009 (À PARIS) DU CYCLE.
www.mondial-deuxroues.com

- du mardi 6 au vendredi 9 octobre :
18E CONGRÈS (cette année à La Rochelle) DU CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES.
http://villes-cyclables.org/

Les articles pour le prochain Heurovélo (n°61) doivent nous parvenir avant le 17 août 2009

BALADES

Voies vertes françaises :

une association pour les défendre et les développer...

L'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) est une association qui s'est donné comme finalité le développement, pour un usage utilitaire ou de balades, des itinéraires partagés destinés à l'ensemble des usagers non motorisés : piétons, cyclistes, rollers, passagers en joëlette ou en fauteuil roulant, cavaliers... L'AF3V s'efforce donc de pérenniser, d'améliorer et de connecter entre elles, en véloroutes, les voies vertes déjà existantes des différentes régions de France. L'AF3V essaie également de créer des nouveaux trajets, comme par exemple la transformation des voies ferrées désaffectées en voies vertes.

L'AF3V publie le guide des voies vertes et des véloroutes de France, que l'on peut se procurer, pour 6 € 00 seulement, auprès de l'ADAV. L'AF3V coordonne par ailleurs, le 4e dimanche de septembre, en partenariat avec l'AEVV (Association Européenne des Voies Vertes), les journées nationales et européennes des voies vertes.

Liens utiles :
http://www.af3v.org/
http://www.aevv-egwa.org/
http://transeuropeenne.free.fr/
http://www.droitauvelo.org/spip.php?article183

... et un nouveau panneau pour les signaler.

Le nouveau panneau des voies vertes est défini par l'arrêté du 11 juin 2008 (journal Officiel du 11 juillet 2008). Il permet une signalisation concrète des dispositions du décret n° 2004-998, du 16 septembre 2004, qui avait introduit le concept des voies vertes dans le code de la route.

Le panneau représente, sur un fond bleu, un piéton et un cycliste qui circulent sur un chemin vert. Lorsque les cavaliers sont autorisés sur la voie, un panonceau spécifique est ajouté. Le même panneau, barré de rouge, signale la fin de la voie verte.

La définition de la voie verte figure à l'article R. 110-2 du code de la route : « voie verte : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers ». Une voie verte est donc une route, c'est-à-dire une chaussée indépendante, et non une dépendance d'une voie automobile. Un trottoir ou une piste cyclable ne peuvent pas, par exemple, être considérés comme des voies vertes.

L'article R. 412-7 du code de la route précise par ailleurs « Les conducteurs de véhicules motorisés ne doivent pas circuler sur une voie verte.»

On peut rencontrer des voies vertes aussi bien en milieu urbain (par exemple les cheminements véloroutiers, à Lille, des plaines Winston Churchill et de la Poterne), en milieu interurbain (par exemple les berges des Bois-Blancs à Lille ou les cheminements du parc du Héron à Villeneuve-d'Ascq), ou en milieu rural (par exemple le chemin de halage du canal de l'Espierre ou l'ancienne voie ferrée Comines-Warneton).

Gérard

La nouvelle signalisation.

Un relais-vélo à Ferrière-la-Grande

L'ancienne gare SNCF de Ferrière accueillera dès juillet 2009, à l'image d'un gîte montagnard d'étape, les cyclistes, les randonneurs pédestres, les cavaliers ... Les travaux, débutés en juillet 2008, s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale des véloroutes et des voies vertes. Dix-huit lits seront disponibles et une des chambres, située au rez-de-chaussée, sera accessible aux personnes handicapées moteur. Ce relais-vélo, qui sera labellisé par la FFCT (la Fédération Française de Cyclotourisme), sera muni d'un coin cuisine, d'une borne Internet, d'une boutique pour la location de vélos et l'achat de matériel (chambres à air...), et d'un atelier pour la réparation et le nettoyage des vélos. Une heureuse opportunité, que le groupe-balades de l'ADAV ne devrait pas manquer d'exploiter dans les prochains mois, pour découvrir la voie verte de la Sambre (de Jeumont à Hautmont), la voie verte de l'Avesnois (de Maubeuge à Trélon), le futur RV3 (qui pénétrera en France par Villers-Sire-Nicole et Vieux-Reng), et les plus de 100 km d'itinéraires balisés de cette région de l'Avesnois...

Mairie de Ferrière : *http://buro59750.dyndns.org/flg/index.php3*
Voie verte de la Sambre : *http://240plan.ovh.net/~afv/FicheVoie.php?voie=155*
Voie verte de l'Avesnois : *http://240plan.ovh.net/~afv/FicheVoie.php?voie=111*
RV 3 : *http://www.randovelo.org/fr/verv3.php*

Gérard

Calendrier balades

- du samedi 30 mai au lundi 1er juin :
LA BAIE DE SOMME À VÉLO.
Ce séjour, annoncé sur le site de l'association le samedi 22 novembre, est complet depuis le 7 décembre 2008.

- Samedi 6 juin :
À VTC ET À VTT SUR LES CHEMINS DE LA MARQUE RURALE.
Cyclodécouverte du Chouett' VTT Club de Forest-sur-Marque.

- Samedi 6 et dimanche 7 juin :
LE VAL-DE-DEÛLE.
Cyclodécouvertes de Marcq-Rando.

- Dimanche 7 juin :
FÊTE DU VÉLO (PHALEMPIN et / ou LEFOREST).

- Dimanche 14 juin :
LE JARDIN DE PERMACULTURE DE MOUSCRON.

- Nuit du samedi 20 au dimanche 21 juin :
NUIT DES CHOUETTES 2009.
Cyclodécouverte nocturne à travers la Pévèle, à VTC ou à VTT, du Chouett' VTT Club de Forest-sur-Marque.

- Samedi 27 juin :
GOUDA.
Ce séjour (car de 50 places, avec remorque pour vélos) est réservé, en priorité, aux membres de l'antenne béthunoise de l'ADAV.
Renseignements auprès de Daniel : 03 21 57 44 12 ; ddourlens@yahoo.fr

- du dimanche 2 au dimanche 9 août :
SAINT-OMER : 71E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME.
http://www.sf2009.fr/

- du samedi 11 juillet au mercredi 29 juillet :
9E RANDONNÉE D'ÉTÉ DE LA TRANSEUROPÉENNE (Tours - La Rochelle - Bordeaux - Bayonne).
http://transeuropeenne.free.fr/

- Samedi 29 et dimanche 30 août :
CH'TI BIKE TOUR.
http://www.lechtibiketour.org/

- Dimanche 20 septembre :
LES CHAPELLES DU FERRAIN.
(cyclodécouverte de Marcq-Rando)

- Dimanche 20 septembre :
VÉLO-TOUR D'AUTOMNE DES AJONnc.
http://www.ajonc.org/

- Samedi 26 et dimanche 27 septembre :
6ES JOURNÉES NATIONALES DES VOIES VERTES.
http://www.af3v.org/

l'heuro vélo Journal dérailleur

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'AssOciatiOn Droit Au VélO, (ADAV), 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 0 320 861 725 ; fax : 0 320 861 556
Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org

Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle.
Conception ADAV. Le numérO : 2 euros ; gratuit pour les adhérents.
Toute suggestion est la bienvenue.
Directeur de la publication : Benoît Cousin.
Mise en page : Jean-Baptiste Boulange et Sébastien Torro-Tokodi
Illustrations : Laurent Libessart (p. 3, 11, 12 et 13)
Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Thierry Baert, Catherine Bécart, Jean-Baptiste Boulange, Hervé de Cagny, Benoît Cousin, Laurent Courouble, Luc Coveliers, Philippe Delrue, Jean Dewavrin, Daniel Dourlens, Guillaume Flament, Sabine Geneste, Brigitte Helle, Gérard Hochin, Olivier Jandot, Alain Legrand, Nicole Loriau, Marie-Odile Marchand, Jean-François Martel, Pascal Mullié, Judicaël Potonec, Françoise Richard, Sébastien Torro-Tokodi, Gérard Vahé, Sacha, Yves B., le Kiné.
Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV.

Imprimé sur parpier recyclé et encres végétales par les imprimeries Calingaert. Tirage : 1 400 ex.
Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25.
Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.